—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 18 AVRIL 1934 No 24.

S. S. Pie XI fait l'éloge des journaux

Il déclare que la presse a grandement contribué au succès de l'année sainte

CITE VATICANE.—Sa Sainteté Pie XI a fait la semaine dernière l'éloge de la presse et il a déclaré qu'elle a une importante mission dans la vie des civilisations: "Transmettre les pensées de l'humanité à toute l'humanité."

Il a fait cette déclaration au cours d'une audience accordée à un groupe de correspondants étrangers, la première dans toute l'histoire de l'Eglise.

Parlant de l'oeuvre accomplie par la presse au cours de l'année sainte, le Saint Père a dit: "Les journaux ont beaucoup contribué au magnifique succès de l'Année Sainte qui a créé un nouvel et enthousiaste esprit religieux dans le monde".

Tous les correspondants portaient l'habit de cérémonie et le pape était habillé de blanc. Après avoir fait le tour du groupe et adressé quelques mots à chacun des journalistes présents, Pie XI monta sur son trône cramoisi et prononça une allocution en français. Il déclara qu'il avait lui-même arrangé cette entrevue.

Une ville est envahie par l'océan

Une falaise s'écroule et donne voie aux vagues qui emportent tout sur leur passage

OSLO, Norvège.—Les vagues de l'océan ont envahi la ville de Tafjord, la semaine dernière, à la suite de l'éboulement d'une falaise. Une cinquantaine de personnes ont perdu la vie et un grand nombre d'autres sont disparues. Des navires de secours ont été envoyés de Aalesund, car le seul moyen de parvenir à Tafjord est par mer. On ne croit pas que la ville soit menacée d'un autre éboulement, mais les survivants de la catastrophe quittent hâtivement leurs foyers, la ville étant devenue inhabitable, par suite de l'envahissement des eaux.

On apprend que les vieux habitants de la ville ont prédit il y a déjà plusieurs années qu'un jour ou l'autre la falaise s'écroulerait, et que ce jour-là une catastrophe se produirait.

Une partie de la falaise s'écroula tout d'abord, causant une petite inondation. Un peu plus tard dans la journée toute la falaise s'effondra et les vagues de l'océan, n'ayant aucune résistance, s'engouffrèrent par la ville, inondant les maisons sur une étendue d'un demi mille. La violence des vagues fut telle, que des maisons entières furent emportées. Les navires ancrés au port furent jetés sur les maisons comme de véritables jouets. Les voitures furent emportées ainsi que les habitants pris de panique. Les vagues ont été si rapides que les gens furent noyés avant même d'avoir le temps de sortir de leurs maisons.

Les salaires des fonctionnaires

M. Rhodes dit qu'Ottawa remettra le 10 p.c. sur certains salaires

OTTAWA—L'hon. M. E. N. Rhodes, ministre des Finances, a annoncé en Chambre que le gouvernement allait remettre leur dix pour cent aux employés civils dont le salaire est de $1,000 par année ou moins. Cette décision affecte environ 18,000 personnes, dont les gardiens de phare, les maitres de poste, les inspecteurs de douanes, les préposés aux ponts et aux canaux.

Pour la troisième année consécutive les employés civils dont le salaire dépasse $1,000 continueront à perdre 10 pour cent. Une taxe spéciale de 10 pour cent continue aussi d'affecter les juges, les officiers militaires, les sénateurs et les députés.

On croit que la remise du 10 pour cent aux employés civils dont le salaire est de $1,000 ou moins représente un million.

La France veut l'appui de l'Angleterre

PARIS.—La France ne signera aucun traité à la conférence du désarmement si l'Angleterre ne lui promet pas son appui en cas d'attaque.

Toronto et le card. Villeneuve

TORONTO.—Les gouverneurs de l'Université de Toronto ont annoncé que cette institution avait décidé de décerner cinq doctorats honoraires. Le diplôme de docteur en droit "honoris causa" sera remis le 5 juin à S. Em. le cardinal illeneuve, O. M.I., archevêque de Québec, l'hon. L. P. D. Tilley, premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'hon. Chs. McCrea, ministre des mines de l'Ontario, le professeur W. S. Ferguson, de l'Université Harvard, et M. Percy J. Robinson du St-Andrew's College, de Toronto.

VICTOIRE LIBERALE

Dans l'élection complémentaire de South-Oxford, le candidat libéral remporte une belle victoire

INGERSOLL, Ont.—M. Alman Secord Rennie, candidat libéral dans une élection considérée si importante que les chefs des deux vieux partis fédéraux prirent activement part à la campagne électorale, a été élu député libéral au parlement fédéral par une majorité de 1,530 voix sur son adversateur conservateur, l'hon. Donald Sutherland qui fut ministre sans portefeuille dans le cabinet Meighen.

LES PERMIS DE RADIO

Le système actuel donne de bons résultats

OTTAWA.—D'après M. C. P. Edwards, du département de la radio du ministère de la marine, il y aurait actuellement au Canada environ 850,000 appareils de radio en opération. Sans doute tous les propriétaires de ces appareils ne paient pas le permis de $2.00. M. Edwards a admis que c'était pratiquement impossible d'obtenir ces résultats, surtout en ces temps difficiles de chômage. Mais tout de même, on ne saurait améliorer la situation de façon appréciable, à moins que le département de la radio du ministère de la Marine n'intente des poursuites à ceux qui n'ont pas de permis et qui sont capables de s'en procurer. Les gens sont retardataires. Ils sont d'opinion que le permis est un impôt de "nuisance". Et à moins qu'ils ne lisent dans les journaux que l'on intentera des poursuites aux réfractaires, ils ne se procureront pas de permis.

Le système actuel de permis donne de bons résultats, compte tenu des circonstances. Et M. Edwards a déclaré que l'on ne devrait pas l'abandonner à la légère. Tout de même, il favorisait un nouvel impôt de 10 cents par lampe de radio, en plus du permis actuel de $2.00 afin d'augmenter les revenus de la Commission de la radio.

L'Allemagne blâmée

Pour l'instabilité de son cours monétaire

BALE, Suisse.—L'Allemagne a été blâmée récemment pour l'instabilité de son cours monétaire, à une conférence de créanciers qui détiennent des crédits allemands à longue échéance. Lorsque le Dr H. Schacht, président de la Reichsbank, demandera d'autres crédits, afin de permettre de payer des dettes en développant le commerce étranger, on lui représentera que c'est la faute de l'Allemagne si son cours monétaire est instable. Les autorités allemandes prétendent que l'Allemagne est incapable d'augmenter ses paiements de transfert sans augmenter sa production et son exportation, pour lesquelles elle a besoin de matières premières.

Une enquete aura lieu

Autour des dépenses de l'aide fédérale

OTTAWA—Une enquête autour des dépenses de l'aide fédérale par le comité public de la Chambre des Communes a été promise par le premier ministre R. B. Bennett, à la suite d'une demande formulée dans ce sens par le T. H. W. L. Mackenzie King, chef de l'opposition, qui déclara que le Trésor fédéral avait été mis au pillage par les provinces et les municipalités par suite de l'absence de vérifications automatiques.

Noces d'or sacerdotales du R. P. A. Desmarais, O.M.I., à Athabasca

Le 19 avril, le vénéré curé d'Athabasca fêtait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale - Grand'messe solennelle - Sermons en français, en anglais et en cris - Banquet et discours

Jeudi matin à Athabasca, c'était grand jour de fête pour tous. Un patriarche célébrait une grand'messe d'actions de grâces pour cinquante années de faveurs célestes et de grâces signalées dans les missions les plus difficiles du monde: celles du Nord-Ouest canadien. Le congé fut général afin que tous les citoyens de la ville et de la campagne pussent librement assister à la grand'messe de 10 h. Dans tous les coeurs, une joie profonde se manifestait par un enthousiasme extraordinaire afin d'exalter les gloires du héros missionnaire. Les pavillons hissés aux mats de toutes les maisons flottaient au souffle du bon vent qui allait nous doner une fois de plus l'occasion d'exprimer au vénéré jubilaire des sentiments d'affection et d'admiration de son peuple chéri.

L'église, magnifiquement parée de ses plus beaux ornements et où le soleil rayonnait pour dire à tous l'objet de la solennité, pour proclamer un autre Christ-Prêtre et Hostie pour le salut des âmes pendant un demi siècle, l'Eglise ouvrait largement ses portes aux paroissiens d'Athabasca et à tous les amis du R. P. Desmarais.

Avec anxiété, tous les regards portés vers le sanctuaire, virent enfin apparaitre le célébrant avec ses ministres. La sainte messe, le grand sacrifice du Calvaire, allait commencer. La prière, comme l'encens pur, s'élevait dans le ciel, et le vénéré jubilaire comme ses frères privilégiés Oblats de Marie Immaculée, revivaient ces moments de grâces insignes de leur première messe. Le R. P. Lefebvre, procureur du, Mackenzie, servait de diacre, et le R. P. Calais, missionnaire de Delmas, en Saskatchewan, faisait l'office de sous-diacre. Le maitre des cérémonies, très digne compagnon du Rév. Père, célébrant, représentant du provincial des Oblats, était le R. P. Naessens. Et les servants avaient revêtu leurs surplis tout neufs ce qui faisait ressortir leurs soutanes rouges et leurs figures rayonnantes de joie. Pour la circonstance, on n'avait rien épargné, et les enfants des bois qu'il rêvait d'évangéliser au jour de sa première messe, servaient maintenant à cette messe d'action de grâces.

Au choeur, on remarquait la présence du R. P. Henri Routhier, supérieur du Juniorat Saint-Jean d'Edmonton, et le Rév. abbé Meehan, curé missionnaire de Saint-Bruno et de Colinton, missions fondées par le R. P. Desmarais qui avait le plaisir de contempler son idéal vécu dans la personne d'un confrère du même Alma Mater, l'Université d'Ottawa.

La liturgie sacrée des cérémonies de l'autel était complétée par le chant grégorien si bien adapté au culte divin. La chorale St-Gabriel d'Athabasca, exécuta d'une façon remarquable, la messe du temps de Pâques, sous la direction du R. P. Lavallée, et de l'organiste, Mme M. O'Farrell; tous ne faisaient qu'un coeur et qu'une âme pour chanter avec l'Eglise, les louanges de notre Dieu d'amour. Et avec quel enthousiasme les vieux missionnaires, compagnons d'apostolat dans les mêmes champs d'action, s'unirent au vénéré jubilaire pour chanter le Te Deum de la reconnaissance! Nul doute, les choeurs angéliques et l'immense foule des saints, célébraient avec nous le héros missionnaire, et Dieu bénissait de tout coeur ses privilégiés qui glorifiaient ses oeuvres sublimes et son sacerdoce éternel.

Prêtre depuis cinquante ans



R. P. A. Desmarais, O.M.I.

Sermons par les RR. PP. Calais et Routhier

Les sermons de circonstance nous furent donnés par les RR. PP. Calais et Routhier, tous deux Oblats de Marie Immaculée. La langue crise fut à l'honneur, l'anglais et le français suivirent. Ces trois sermons furent, pour les assistants, un hymne magnifique de louanges, d'actions de grâces, et de prières ferventes, et tous les coeurs battaient à l'unisson pour reconnaitre Jésus dans son représentant, continuant dans le monde son oeuvre de résurrection et de vie, son oeuvre de prêtre.

La bénédiction du T. S. Sacrement suivit immédiatement la sainte messe. M. Jean-Baptiste Blanchard, maitre de chant distingué de la chorale St-Gabriel, dirigea lui-même le choeur. On exécuta des motets en parties avec une parfaite exactitude rythmique. Quant aux solos, Mme Horace Bergeron chanta "Salut, ô Vierge Immaculée", à l'offertoire de la messe, et Mmes O'Farrell, Lessard et autres chantèrent à la communion "O What Could My Jesus Do More", avec beaucoup d'expression. Ces deux cantiques choisis étaient bien adaptés pour la circonstance.

Ainsi, l'avant-midi du grand jour de fête jubilaire des noces d'or sacerdotales du R. P. Desmarais, se passa dans une prière fervente.

Couronnement d'une fête mémorable

Voici maintenant le couronnement de cette fête mémorable. Après la partie religieuse vint la partie civile qui fut certainement aussi belle que possible, à mon humble avis. Et je crois que tous les heureux convives du banquet qui nous réunit le soir, ne font qu'une voix pour l'affirmer ainsi. Le programme en résumé fut le suivant: à 7 h., ouverture du banquet à la salle "Parker", dans un ancien immeuble et à l'endroit même du poste de la Baie d'Hudson, qui présida à la fondation d'Athabasca. La fanfare d'Athabasca, de ses plus beaux airs, salue le vénéré jubilaire dès son entrée dans la salle du banquet, décorée de ses plus beaux atours par les dames organisatrices. L'hymne national O Canada fut chanté aussitôt et les tables chargées de mets délicats et de fleurs aux couleurs dorées furent bénits par le R. P. jubilaire. De nombreux hôtes d'honneur présidaient avec M. Jean-Baptiste Blanchard, les agappes amicales. Le service fut à point et très apprécié.

L'heure de la reconnaissance

Enfin l'heure solennelle de la reconnaissance a sonné. Le banquet terminé, M. le président se lève. Il se réjouit du grand nombre des assistants venus rendre hommage au vénéré jubilaire et nous fait la lecture de nombreux télégrammes de félicitations de voeux et de bonheur. Commençant par la bénédiction papale reçue ..... l'entremise de S. Em. le cardinal Jean Marie Rodrigue Villeneuve, O.M.I., primat de l'Eglise canadienne, il passe au délégué. Mgr Cassulo qui aussi envoyait une bénédiction apostolique. NN. SS. O'Leary, Breynat, Guy et Desmarais, cousin du jubilaire, viennent ensuite appuyer de leurs bénédictions et ajouter dans la mesure du possible aux félicitations et voeux explicites du Saint-Père et du cardinal Villeneuve. De nombreux Pères Oblats envoyèrent aussi leurs voeux: le R. P. Le Treste, Le Bric, Marchand, recteur de l'Université d'Ottawa, Alma Mater du vénéré jubilaire.

Les autorités civiles vinrent comme suit: le lieutenant gouverneur de l'Alberta, M. Walsh, l'ex-agent consulaire français, M. Paul Jenvrin, MM. Perceval et Thompson, et plusieurs de nos députés: MM. Falconer d'Athabasca. L. A. Giroux, de Grouard, O. St-Germain, Howson, Davis, John Blue de la Chambre de Commerce d'Edmonton. Un extrait de "l'Extension Catholique", journal de Toronto, qui fit un magnifique cadeau d'un calice, d'un ciboire et d'ornement pour habiller tout en or le vétérant des missions.

(suite à la page 4)

La session provinciale

L'Alberta aura son "NRA". En effet, la Chambre a adopté à l'unanimité une loi qui réglementera le commerce et l'industrie dans notre province. Le lieutenant gouverneur promulguera bientôt cette loi. En vertu de cette loi, le gouvernement créera un nouveau ministère: celui du commerce et de l'industrie. Cette loi affectera les industries, les salaires des employés, les conditions de travail et les prix des produits.

Cette loi se divise en quatre parties. Répondant aux critiques exprimées en plusieurs endroits de la province à propos du fait que la loi ne contient pas de clauses protectrices du consommateur, l'hon. premier ministre dit aux députés que les intérêts des consommateurs seront protégés et qu'on en tiendra compte au moment de la formation du bureau des conseillers. Telle avait d'ailleurs été l'intention du gouvernement lorsqu'il soumit cette loi. Ce bureau comprendra un représentant de la classe ouvrière, un représentant des patrons et un représentant des intérêts du public.

La vente de la bière

L'hon. J. F. Lymburn, procureur de la province, a fait adopter par une voix de majorité, un amendement à la loi des liqueurs. Grâce à cet amendement, une personne achetant une bouteille de bière dans un hôtel ne sera plus tenue de la boire sur les lieux. De plus la fermeture des tavernes, le samedi, aura lieu à 10 p.m. au lieu de 9 h. p.m.

Pas de plébiscite sur l'abolition des tavernes

Par un vote de 59 à 2, le parlement a adopté la résolution du gouvernement stipulant qu'il n'y ait pas de plébiscite cette année. Ce plébiscite a été demandé en 1931 dans une pétition signée par 55,000 personnes, demandant l'abolition virtuelle des tavernes (beer parlors) dans cette province. Quand le temps de voter sur cette question sera venu, dit M. Brownlee, la population sera avertie longtemps d'avance.

La résolution de M. Déchêne relative aux Métis est défaite

La Chambre a rejeté par un vote de 14 à 37 une résolution de M. Déchêne, laquelle équivalait à un vote de censure de la conduite du gouvernement dans sa façon d'agir dans l'étude du problème des Métis.

M. Déchêne soutint que le gouvernement ne s'était pas conformé aux termes d'une résolution adoptée en 1933, laquelle demandait au gouvernement de continuer son étude et son investigation du problème des Métis et de faire rapport en dedans des dix jours qui suivraient le commencement de la session courante. M. Déchêne critiqua alors le gouvernement en déclarant que les termes de la résolution de 1933 "auraient dû recevoir une plus grande attention et qu'il suggérait respectueusement mais fermement qu'à l'avenir l'étude de cette question si importante soit faite avec plus de soin afin de lui trouver une solution prompte et équitable. Après un court débat, la résolution de M. Déchêne fut rejetée par un vote de 37 à 14. M. Brownlee, parlant contre la résolution, dit qu'il se proposait de faire tout son possible pour répondre aux désirs de M. Déchêne.

Contre un moratoire

Le parlement a rejeté un amendement à la loi du rajustement des dettes. L'adoption de cet amendement aurait eu l'effet de proclamer un moratoire virtuel sur les dettes dans la province. L'hon. premier ministre s'opposa fortement à l'adoption d'une telle mesure.

Une banque centrale

La Chambre a adopté une résolution proposée par M. W. R. Howson stipulant que la future "Banque du Canada" soit une institution détenue et régie par le public. La résolution a été envoyée immédiatement à Ottawa. D'autre part, par un vote de 48 à 6, la Chambre a rejeté un amendement à la résolution, proposée par D. M. Duggan, chef conservateur. Cet amendement demandait que cinquan-

(Suite page 8)

L'inventeur de la carte postale

PASSAU, Allemagne. — Alfons Adolph, un photographe, l'inventeur de la carte postale, est décédé mercredi dernier. Il imprima en 1879 les premières cartes postales. Par la suite, l'usage en fut répandu par le monde entier. Adolph était âgé de 80 ans. La première carte qu'il imprima est actuellement au musée postal d'Allemagne.

LE JUGE A. C. CASGRAIN

M. A. Chase Casgrain succède à feu l'hon. juge Desaulniers

MONTREAL.—A. Chase Casgrain, C.R., de Montréal, a été choisi pour combler la vacance de la Cour Supérieure de la province de Québec, créée récemment par la mort de l'hon. juge Gonzalve Desaulniers. On rapporte aussi que J. E. C. Bumbray, de Montréal, remplira une des vacances créées en cour de circuit par la démission des juges Rivet et Ethier, qui ont pris leur retraite pour cause de santé.

RETRAITE DU R. P. CHARLEBOIS

Le R. P. A. Joyal succède au R. P. Charles Charlebois à l'A. C.F. d'Education d'Ontario.

OTTAWA.—Le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., le vénérable Oblat qui a tenu dans la lutte scolaire ontarienne le rôle éminent que savent tous ceux qui sont un peu au courant de ces choses, a demandé à être relevé des fonctions qu'il occupait à la direction du secrétariat de l'"Association canadienne-française d'Education de l'Ontario". Le poids des années, aggravé par les deuils et par une maladie qui une fois faillit l'emporter, commençait à peser sur les épaules du grand travailleur. Il cède la place à un confrère plus jeune et en pleine vigueur, encore que déjà mûri par une assez longue expérience.

Le R. P. Arthur Joyal, supérieur et curé à Saint-Pierre de Montréal, recueillera la succession du R. P. Charlebois. Il se rendra à Ottawa dès la semaine prochaine. Il s'y retrouvera en pays de connaissance, ayant passé là jadis près de dix ans.

Le R. P. Joyal aura comme successeur à la tête de la communauté de Saint-Pierre de Montréal, le R. P. Antonio Bourassa, économe provincial. Son successeur, en tant que curé sera tout prochainement désigné.

L'Irlande prête à une rupture finale

Si cela est nécessaire pour assurer son indépendance, dit de Valera

SYDNEY, Australie.—Eamon de Valera, président du Libre Etat d'Irlande, a déclaré dans une récente entrevue au Sydney Sun que l'Irlande est prête à rompre les derniers liens qui l'unissent au Commonwealth britannique des Nations, si cela est nécessaire pour obtenir son indépendance de la Grande Bretagne. De Valera fait remarquer que l'Irlande ne désire pas rompre complètement avec les autres dominions anglais et que le Libre-Etat désire entretenir des relations amicales avec eux. Pour les Australiens et les Canadiens, dit-il, l'Angleterre peut être regardée comme la mère-patrie, mais pour moi elle a envahi et détruit la souveraineté irlandaise.

Emprunt onéreux

SASKATOON.—Le groupe politique fermier-travailliste de Saskatchewan, rattaché à la Coopérative Commonwealth Federation, a publié une déclaration en faveur des emprunteurs grevés d'obligations "intolérables": le mouvement a en vue les élections de Saskatchewan qui auront lieu cet été.

"Le groupement s'engage, dit-on, à empêcher que des organisations financières vous enlèvent vos biens et placera clairement les intérêts de l'humanité avant ceux des obligataires et des organisations financières". La dette de la Saskatchewan dépasse $140,000,000. On demande au gouvernement fédéral d'intervenir en faveur des débiteurs.

Opposition au français à la radio

H. C. Buchanan prétend exprimer les vues des gens de la Saskatchewan

OTTAWA.—Les directeurs de la radio canadienne ont été soumis à un barrage de critiques devant le comité parlementaire de la radiodiffusion. Deux opérateurs privés dirigèrent l'attaque contre la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, et l'un d'eux déclara que la Commission n'avait rien épargné pour essayer d'éliminer son propre poste.

Dans l'opinion de M. H. C. Buchanan, représentant de l'association de radioffusion de Moose Jaw, qui opère le poste CHAB à Moose Jaw, le fait que les annonceurs des programmes nationaux font leurs annonces en français et en anglais a incité les auditeurs de la Saskatchewan à capter les programmes américains.

M. R. W. Ashcroft, de Toronto, président de la Dominion Broadcasters' Association, de Toronto, recommanda au gouvernement de ne plus s'occuper de la radiodiffusion et d'adopter comme alternative un contrôle administratif général auprès des postes privés opérés sur une base commerciale.

"Je considère, dit-il, que la commission actuelle constitue un système injuste pour les postes privés du Canada. Le gouvernement devrait tout faire ou rien, être propriétaire de tous les postes et les faire fonctionner, ou cesser de le faire. Je crois qu'il ferait mieux de tout abandonner. Nous avons un éléphant blanc sur les bras avec le réseau ferroviaire national, et je ne puis comprendre comment il adopte un petit éléphant blanc qui se présente sous la forme d'un système de radiodiffusion nationale".

M. Buchanan déclara de son côté qu'il y avait beaucoup de mécontentement en Saskatchewan à la suite de fréquents changements de longueurs d'ondes par la commission, et que chaque fois ces changements n'avaient fait qu'empirer les choses.

"De plus, dit-il, les programmes français furent très nombreux lorsque la Commission prit charge de la radio, et les gens se fatiguèrent d'écouter des choses qu'ils ne pouvaient comprendre, et ils n'en sont pas encore revenus".

Un as monte à 47.572 pieds

L'aviateur italien Renato Donati réalise un nouveau record mondial d'altitude dans un biplan, en 75 minutes.

ROME.—Renato Donati, as de la guerre, a grimpé dans le ciel mercredi au moyen d'un biplan muni d'une hélice à quatre pales, et a apparemment réalisé un nouveau record mondial d'altitude pour avion.

Ce pilote civil accomplit son exploit en 75 minutes seulement, et ses instruments révèlent qu'il avait atteint une altitude de 14,500 mètres, ou 47,572 pieds.

Il descendit avec une telle rapidité de ces hauteurs qu'il en subit un choc lorsqu'il toucha le sol et qu'on dut lui procurer des secours d'urgence.

Le record qu'il a battu est celui de G. Lemoine, de France, qui avait grimpé à 44,819 pieds en 1933.

Donati, une fois remis de ses émotions, déclara que le froid était intense dans les hautes sphères et que son thermomètre avait enregistré 67.8 degrés sous zéro.

La question allemande

Le gouvernement anglais l'étudie sérieusement

LONDRES.—Sir John Simon, secrétaire des affaires Etrangères de Grande Bretagne, a déclaré en chambre des communes que le gouvernement étudiait sérieusement la question de l'augmentation des forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Allemagne. Il fut applaudi en faisant cette déclaration. Nous avons, dit-il, donné instruction à notre ambassadeur à Berlin de faire une étude de la question dans les milieux gouvernementaux allemands.

Le parlement anglais siège de nouveau après les vacances de Pâques et la session se terminera en juillet.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Trois mille seulement...

Toc! toc!

"Sapristi! qui peut bien venir m'importuner à cette heure? Un de ces vils colporteurs à bourse vide qui vient m'extorquer mon argent. On devrait expurger la province de ces fainéants de grans chemins! Entrez! Je ne me trompais pas."

—Bonjour, M. Nadeau.

—Bonjour, vous! Monsieur, vos mains blanches et vos habits m'affirment que vous en êtes un.

—Un quoi?

—Diable! mais un colporteur comles autres; j'ai l'oeil juste, allez. Vous ai-je fait demander? Mon garderobe déborde de linge et, mon ami, je saurai bien me passer de vos remèdes.

—Mon cher monsieur! Soyez sans crainte: cette petite valise ne contient aucun morceau de linge. Vous, les fermiers, vous détestez souverainement les marchandises au tissu léger et fin que les colporteurs vous exribent avec délicatesse; vous choisissez plutôt les vêtements épais et durables.

—Tiens, en voilà une affaire! Croyez-vous que l'on va se couvrir le corps avec des guenilles de soie ou de coton? Oui, c'est ça, Nadeau, va labourer ton champs, va battre ton grain en chemise de soie, charroie ton bois à la scierie en camisole de coton. Ah! gare à toi maintenant; tes voisins vont t'enfermer! C'est ça que nos pères portaient,—et il me montrait sa grosse chemise d'étoffe brune,—et ils vivaient bien heureusement.

—J'ai garde de vous blâmer, mon ami. La soie, je l'avoue ne convient pas à votre profession; je ne vous en offre point.

—Alors?

—Ah! mais j'en ai un excellent... un merveilleux...

—Quoi?

—Remède.

—Ca y est!... inutile de...

—Pardon! Ecoutez bien ceci: c'est un des derniers remèdes fabriqués dans la province. Quoiqu'il ne date que de sept ans, déjà plus de trois mille familles l'emploient hebdomadairement et en publient de tous les côtés les effets prodigieux. Il crée de l'énergie chez le neurasthénique, distille un fluide nutritif dans les veines de l'anémique, lénifie les impulsions les plus aiguës de colère ou de découragement... Il n'a pas son pareil pour ce territoire.

—Je vous vois venir. Faites le rusé autant que vous le voudrez... Vous ne serez pas le premier vendeur de remèdes en bouteilles que je vais congédier.

—Nos remèdes, monsieur, ne nécessitent aucun étui; ils se conservent en plein air sans perdre leur efficacité ou leur saveur même aux jours les plus brûlants de l'été.

—Hein?

—Eh! oui. Leurs effets se produisent d'abord dans la cervelle, descendent au coeur et puis se propagent rapidement dans toutes les parties du système... Pas d'aiguille, ni de seringue!

—Vous commencez à m'intéresser.. Du moins, vous êtes original.

—Sachez aussi que leur quantité ne diminue pas après chaque usage. Vous les placez sur votre table, vous vous en servez librement, vous les déposez ensuite dans votre bureau ou sur une tablette quelconque. Quand vous vous sentez découragé ou affaibli, vite, courez, précipitez-vous sur eux et bientôt votre attaque cessera.

—Continuez.

—Ce remède indispensable ne se vend que cinq sous la dose ou bien deux dollars pour une année.

—Veuillez donc me montrer un échantillon de cette merveille.

—Un instant. Avant que de me rendre à votre désir, permettez-moi une question.

—C'est bon, allez-y!

—Aimez-vous votre langue?

—En voilà une question! Ai-je l'air d'un sans coeur? Si je l'aime, hum! Je voudrais bien voir le chrétien qui viendrait me l'enlever... Il partirait massacré celui-là! C'est tout naturel, n'est-ce pas? C'est sur les genoux de ma mère que j'en ai balbutié les premiers mots; c'est dans cette langue que j'ai grandi; c'est elle dont je me sers pour prier, et quelquefois pour "sacrer" mais je vous dis que c'est plus fort que moi. Quand je vois certains jours la grande difficulté dans ce pays-ci à la conserver, alors je pourrais tout briser, marcher au-devant et faire une bouillie de ces injustes agresseurs. D'autres jours, le désespoir me saisit, j'abandonne tout, je pourrais alors tout flanquer par-dessus bord.

—Mon ami, vous avez exactement les maladies que ce remède guérit dans peu de temps. Tenez, le voici. Je lui tendis le dernier numéro de la Survivance. Il me regarda tout ébahi.

—Mais je... Est-ce là votre fameuse médecine? ce journal?...

—Je vous certifie, mon cher ami, qu'il vous rajeunira. Lisez-le attentivement. Votre découragement ne trouvant plus raison d'être s'éclipsera, votre enthousiasme irraisonné sera bien vite harnaché. C'est entre ces plis que vous connaîtrez les trucs et les coins faibles des partis envahisseurs, que vous découvrirez le moyen efficace de renverser ses plans gauchement échafaudés. Il retrempera votre énergie, accroitra votre prudence et votre astuce.

—Qui me garantit que vous parlez franchement? Peut-être voulez-vous seulement me soutirer mon argent quitte à me rire au nez quand il sera dans votre poche. Vous me le payeriez cher, l'ami! Je conviens avec vous qu'il nous faut un certain moyen pour arriver à ces résultats mais que votre mince journal y parvienne, c'est ce dont je doute fort.

—Alors, voici ce que je vous suggère: abonnez-vous à ce journal pour quelque temps... une année, peut-être, et vous saurez m'en communiquer les résultats obtenus en vous".

* * *

Je viens de quitter Célestin Nadeau après une courte visite. Il était assis près de sa table, fumant sa bonne grosse pipe en tournant les pages de la dernière "Survivance". Dans le coin de l'armoire gisait un tas gigantesque de "Survivances" toutes mutilées et brunies par la sueur des mains.

"Eh bien! mon ami? dis-je.

—Merveilleux! Nous les aurons! Et dire que trois mille seulement en comprennent l'importance. Que c'est désolant!"

Fra Diavolo.

Ceux qui s'en fichent

Ce sont des êtres charmants, pétris d'esprit et de fantaisie, de qui la verve et l'entrain désarment les censeurs.

Leurs idées pleines d'imprévu éblouissent au premier abord: on écoute avec complaisance leurs paradoxes qui ne semblent que bagatelles. Leurs actes—plus ou moins raisonnables—on les explique par la spontanéité de leur caractère, la générosité de leurs sentiments. Qui donc oserait blâmer ces élans, vite suivis de réalisation? Remarquons seulement qu'ils en esquivent presque toujours la responsabilité: lorsqu'il leur faut bien en reconnaître les conséquences fâcheuses, ils se rejettent sur ce qu'ils ne les avaient point envisagées et concluent d'un air dégagé, que "tout ça n'a guère d'importance".

On les juge étourdis, un peu paresseux, mais si bons enfants! si affectueux et si désintéressés! Seuls ceux qui vivent avec eux, près d'eux, savent à quoi s'en tenir et quel vide est marqué sous ces dehors brillants.

Peut-être entre-t-il dans leur légèreté une bonne dose d'inconscience et cela les excuse. S'ils sont riches ils courent, sinon à la ruine, du moins à l'appauvrissement et à la déchéance morale. S'ils ne le sont pas, ils se préparent l'isolement et les détresses d'une vieillesse peu respectable.

En attendant, les uns et les autres font peser sur leur entourage, la tyrannie de leur égoïsme. Ils déclarent en être incompris et certains les plaignent sur la foi de leurs propos. D'ailleurs ils "ne s'en font pas" et ne cherchent à résoudre aucune difficulté. Leur famille, leurs amis ne sont-ils pas là pour y parer à leur place? A quoi bon se casser la tête puisque, pour eux, en apparence du moins, "tout s'arrange" sans qu'ils soient forcés d'intervenir?

Ils n'approfondissent rien et considèrent les tribulations du prochain avec sérénité, les leurs, avec désinvolture. Ils se gaussent spirituellement des conseils et des reproches qu'on leur adresse, des sacrifices, même, qu'ils imposent à leurs proches. Habiles à mettre les rieurs de leur côté, ils ridiculisent facilement l'ami dévoué, le père prudent, les sollicitudes dont ils se trouvent entourés.

"Que leur reprochez-vous? disent les gens mal informés. D'être insouciants? de rester longtemps jeunes? D'aimer l'amusement, le plaisir plus que le travail? Tout le monde ne peut être morose: foin des esprits chagrins et moralisateurs! Vivent ceux que rien n'embarrasse et qui font profession de trouver la vie bonne".

Soit: mais ils la rendent mauvaise aux autres. Qui songe à l'abnégation silencieuse de celles—épouse ou mère, fille ou soeur—dont la tendresse s'ingénie à pallier leurs torts, à réparer leurs fautes? De celles-là, des veilles et des privations qu'elles s'imposent le public n'a cure. Elles s'effacent dans l'ombre: on tourne en dérision leur économie, leur sagesse, leurs arguments. On les accuse au besoin d'être avares et de manquer de patience. L'être exquis dont elles subissent le joug, ne proclame-t-il pas qu'il les aime autant qu'elles l'ennuient?

Coin des... Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

AMICALE SAINTE-ANNE

C'est mercredi, le 14 avril 1934, que l'Amicale Sainte-Anne de Falher convoquait ses membres pour une journée intime. Pour la quatrième fois depuis sa fondation, l'Association groupait les Anciens de l'école et du pensionnat.

Cette journée de bonheur et de joie se tint sous la haute présidence du R. P. S. Lajoie, O.M.I., dévoué curé de la paroisse.

Dès 3 h. 30, les salles et les passages du pensionnat résonnent déjà des notes joyeuses des chers Anciens.

Le groupe se réunit pieux et recueilli à la chapelle, où, après le chant du retour, M. l'abbé M. Legault donne une instruction des plus intéressantes. Le sujet traité est "L'apostolat laïque et l'apostolat chrétien". Les chers Anciens en garderont longtemps un bon souvenir car le sujet est traité d'une façon très pratique. Cordial merci à notre dévoué vicaire. Après le sermon, tous assistent avec piété à la bénédiction du Saint-Sacrement. Puisse Jésus-Hostie bénir toutes ces jeunes vies à peine à leur début.

La salle de réception se fait accueillante pour recevoir les Anciens. M. Maurice Beauchamp souhaite la bienvenue au R. P. curé. A titre de vice-président il exprime la joie de tous les membres de l'Association en constatant la présence de leur dévoué pasteur.

Mlle Paulette Rentiers prête sa voix à l'Alma Mater pour souhaiter la bienvenue aux chers Anciens de son école. C'est en termes émus que M. Maurice Beauchamp remercie au nom des Anciens. Mlle Antoinette Pelletier, secrétaire-trésorière fait ensuite lecture des dernières minutes et des événements écoulés depuis la réunion de juillet dernier. Sur la demande de Mlles Chailler et Anita Lavoie les minutes sont adoptées. Le R. P. curé se montre très sympathique aux Anciens par les paroles qu'il se fait un plaisir de leur adresser.

L'heure des souvenirs s'écoule dans des allées et venues aux classes et au pensionnat.

Six heures sonnent! Joyeux les Anciens se retrouvent au réfectoire où les attend un succulent banquet. Le repas est présidé par M. l'abbé M. Legault. Chacun se fait un devoir d'y apporter sa part d'appétit et de gaieté. Permettez-nous ici une parenthèse, car un merci spécial va à M. Marc L'Heureux qui a su si discrètement organiser un conseil parmi les jeunes gens du cours supérieur afin que rien ne manque à l'heure du banquet. M. M. L'Heureux et ses collègues méritent des félicitations que nous sommes heureux d'insérer ici.

Les rangs rompus après le souper se reformeront à 8 h. pour la soirée familiale. Le programme est des plus goûtés. Chaque acteur fait honneur au numéro qu'il doit remplir.

Les beaux jours ont leur déclin. Une dernière visite à la chapelle termine cette belle journée riche en souvenirs pour les Anciens.

Retour de la gent écolière

Lundi, le 9 avril, les écoliers de Falher reprenaient joyeux le cours régulier de leurs classes. Après huit jours de vacances on se sent plus disposés au travail. Que les trois derniers mois de cette année scolaire soient le couronnement du travail accompli depuis septembre.

En avant, chers écoliers, reprenez avec coeur car le 30 mai vous devez subir vos examens français.

Bon courage et bon succès!

LAFOND

CERCLE LAFLECHE

L'Avant-Garde comença par la prière. Puis l'on chanta "Alouette" et "Montez toujours".

Annette Desaulniers proposa que l'on donne des marques pour la grammaire afin que nous nous encouragions dans notre français.

Les compositions furent lues et les meilleures furent celles d'Eva Brault et de Marie Gagné.

Voici celle de Marie-Anna: L'heure est venue pour les braves. Le combat va commencer. Les Iroquois se jettent avec entrain et fureur. Ils s'élancent de tous côtés sur le fort, avec des cris furieux. Dollard se dépense et encourage ses compagnons en leur disant: "Ne craignez rien". Les longs mousquets s'allongent et font feu. Les coups de fusil sèment la mort. Un sauvage pris de frayeur se sauve. Un Français saute d'un bond la palissade et coupe la tête d'un chef. Les guerriers tombent en route. Les Iroquois prennent leurs fusils et les mettent en pièce et s'en font des torches. Vingt sont dans leurs canots et vont partir pour ne plus revenir. Les Iroquois guettent les Français et pensent qu'ils auront vite rasé le fort. Ce combat fut pour eux une grande épreuve.

Une longue agonie commence pour les montréalais. Il manque bien des choses dans ce fort. On n'y trouve plus d'eau pour désaltérer leur soif qui devenait ardente par la fatigue et le combat.

Appuyés sur leurs fusils les courageux soldats disaient le chapelet. Marie de l'Incarnation disait que depuis sept jours, ils n'avaient fait que deux choses: prier et combattre.

Si la lassitude venait à les ébranler dans leur courage, ils levaient leurs yeux au ciel et se rappelaient leurs serments faits aux pieds des autels.

Les Hurons l'un après l'autre désertaient le fort. A la fin, il ne restait plus que quatre Algonquins et un chef Huron.

Marie-Anna Gagné,
Secrétaire-générale.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché

Vendredi, le 6 avril, nous tenons notre assemblée hebdomadaire. La prière faite nous saluons fièrement notre beau drapeau Carillon Sacré-Coeur. De tout coeur nous entonnons: "Nous voulons Dieu".

Notre réunion d'Avant-Garde peut, à juste titre, être appelée: Heure patriotique. Pendant une heure notre directrice nous intéresse par une leçon d'histoire du Canada. Tous les faits isolés pris au courant de l'année sont enchaînés dans un parfait ensemble qui se déroule sous nous yeux, le tout forme la période de la domination française.

Ce sont les quinze gouverneurs qui se succèdent, chacun avec sa note caractéristique, quelques-uns mentionnés seulement, d'autres commentés longuement. Rien ne manque pour rendre l'intérêt vivace: cartes historiques des Plaines d'Abraham, de la bataille de Carillon, de Sainte-Foye et de Lévis brûlant ses drapeaux. Nous voyons aussi plusieurs portraits des gouverneurs français.

La fin de l'assemblée est trop tôt annoncée. Nous chantons l'hymne national: O Canada avec un sentiment de légitime fierté! Nous sommes fils de héros et frères des Montcalm, Lévis, Boulamarque!

Cécile Houde, secrétaire.

Couvent de l'Assomption

Cercle Marie Rollet. Vendredi, le 6 avril, a donné lieu à une autre assemblée du cercle Marie Rollet. Un combat de stylistique française et de vocabulaire a duré pendant toute la demi-heure.

Les capitaines des deux camps étaient Cora Giguère et Otilia Duperron. Les soldats, Mlles Florence Ouellette, Madeleine Beauchemin, M. Claire Barbeau et Marcelle Pepin, appartenaient au camp de Mlle Giguère; tandis que Mlles Eglande Dubord, Jeanne Julien et Léa Paquette étaient rangées du côté de Mlle Duperron.

A chaque élève, on demanda vingt mots de vocabulaire et concernant la stylistique, vingt phrases où il fallait remplacer les verbes "il y a", "est", "se trouve" par un autre verbe faisant image.

Les lois du combat étaient comme suit:

1. Pour 10 fautes, l'on devenait prisonniers; 15 fautes, blessés; pour 20 fautes, morts.

2. Méritait la victoire le camp qui restait debout jusqu'à la fin et qui conservait la plus haute moyenne.

3. Le combat terminé, les capitaines pouvaient racheter les captifs, voire même guérir les blessés s'ils corrigeaient les fautes de ces soldats.

Ceux-ci se montrèrent vaillants, car il n'y eut ni morts ni blessés... et que dire des braves capitaines qui, dans le combat même, ne reçurent pas la moindre égratignure et qui n'hésitèrent pas une seconde lorsqu'il s'agit du rachat des prisonniers. Le camp victorieux fut celui de Mlle Otilia Duperron remportant une moyenne de 86 p.c., dépassant d'un point seulement le camp de Mlle Giguère. Honneur aux braves de chez nous!

Doris Kirk, secrétaire.

Coup de langue

Sous verre, il y a un étage de gâteau de noces.

Depuis longtemps Jean (4 ans), est taquiné à la vue du beau "crémage" blanc.

Un jour, il dit à sa mère:

"Pourquoi qu'on le mange pas, votre beau gâteau?"

Il est trop dur, mon cher petit.

"Bien d'abord quand j'veux pas manger ma soupe, vous disez:—Jean, donne un gros coup de coeur; là, on pourrait donner un gros coup de langue; peut-être qu'on serait capable de le manger?"

Le Ciel

On discute à table, un sujet très délicat: "legs par testament".

"Qu'importe, dit le père, que j'aie quelque chose ou non; je puis bien mourir le premier, et n'avoir rien du tout."

Louis (9 ans).—Vous appelez ça avoir rien, vous, avoir tout le ciel.

Mondaine du jour épouse de demain

Lors d'une récente réunion de jeunes filles, plusieurs s'avouaient, l'autre jour, qu'elles sont plutôt délaissées par les jeunes gens sérieux, qui cherchent en dehors des grandes villes celles qu'ils épouseront demain. Une revue mensuelle signalait ce fait, le mois dernier, dans un article signé par une femme. Il semble donc que ces constatations s'appuient sur un état de choses existant. Si tels sont les faits, il conviendrait non seulement de les observer, mais aussi et surtout, d'en rechercher les causes. Elles sont nombreuses autant que diverses. Plusieurs sont du côté des jeunes gens, un peu inhérentes aux difficultés des temps actuels, et retardent ainsi les décisions de l'épouseur en perspective. L'on ne se marie pas seulement avec des prières, il faudra vivre, et pour cela, il faut avoir une position qui puisse assurer le pain. Mais il y a plus, disent les jeunes filles. L'on nous délaisse pour nos soeurs en dehors des grandes villes, pourquoi? Pourquoi? Comment un jeune homme sérieux peut-il arrêter son choix sur le modèle suivant de jeune fille: c'est le modèle de la mondaine du jour. Elle fume, danse, et connait tous les vins. L'automobile l'a promenée sur toutes les routes. Avec les hommes elle est trop camarade, trop audacieuse, ou simplement légère. Le cinéma et ses artistes... la préoccupent d'abord. Vous l'entendez causer;—ses propos légers et sans suite portent sur des riens, sur mille niaiseries. Pas un raisonnement sérieux. Plus elle converse,, plus vous sentez qu'elle manque de nombre, de poids et de mesure. Elle s'affiche indépendante de tout le monde, y compris ses parents qui la soutiennent chaque jour et dont, en fait elle ne peut se passer. A la maison, elle ne fait rien d'utile, rien qui puisse rendre la vie moins coûteuse. Au contraire, ses goûts et caprices sont aussi extravagants que l'est la mode dont elle est l'esclave. Vaniteuse à l'extrême, elle ambitionne tout, jusqu'au plaisir de voir son portrait dans le journal et son nom dans les carnets mondains. Des lectures? Si elle en fait —ce qui n'est pas bien sûr—elles sont douteuses. Bref, connaissances d'ordre intellectuel ou de ménage à peu près nulles, ou simplement superficielles, caractère à redresser, moral à refaire, voilà pour les qualités essentielles qui font l'épouse forte; ces qualités manquent chez la jeune fille mondaine. L'épouseur constate cette carence, et cherche ailleurs. Il trouvera. Mais la mondaine avec tous ses caprices et toute son extravagance, restera sur la tablette comme on dit. C'est juste. Pourquoi le jeune homme sérieux se risquerait-il en ménage avec la jeune fille mondaine dont toute l'éducation, toute l'instruction et toute la formation l'inspirent si peu? Les vierges folles, les épouses de demain? Non, détrompez-vous, disent les jeunes gens sérieux. La vie d'épouse comporte des sacrifices et partant, exige une âme forte, du caractère, des connaissances sérieuses, bref, du poids et de la mesure, et vous n'en avez pas. Nous cherchons ailleurs. Ces jeunes gens, ont raison. La leçon qu'ils donnent vaut d'être méditée par plusieurs mondaines qui soupirent... sans s'expliquer pourquoi le prince charmant s'éloigne d'elles... Les mondaines du jour ne sauraient être les épouses de demain... Si le jeune homme est sérieux.

H. P.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

a) Dans tous les cas, le 15 juin 1837, Gosford se crut obligé de lancer une proclamation, ordonnant aux magistrats et aux officiers de milice d'user de toute leur influence pour empêcher les assemblées séditieuses et exhortant le peuple à ne pas y assister.

b) Au mois de septembre, comme plusieurs des magistrats et des officiers canadiens, loin de lui obéir, prenaient une part active au mouvement, Gosford révoqua leur commission. C'était son droit, mais cette révocation eut deux mauvais effets: elle rendit les révoqués irréconciliables et excita en leur faveur les sympathies du peuple.

c) Les choses se gâtèrent si rapidement que le 8 septembre Gosford écrivait: "Les actes de Papineau et de son parti tendent à la rébellion; mais on n'a pas encore poussé les choses assez loin pour que l'Exécutif intente raisonnablement des poursuites légales."

d) Le 6 novembre, les Fils de la Liberté en vinrent aux mains, avec un groupe du parti anglais, le Doric Club. Il semble avéré que dans cette échauffourée, les Anglais furent les agresseurs; c'était du moins l'impression populaire.

e) Le 16 novembre, les troubles en étaient rendus à un point où Gosford devait nécessairement intervenir. Pressé par Colborne, le commandant général des troupes, il consentit enfin à autoriser des mandats d'arrestation contre Papineau et une vingtaine de ses principaux lieutenants. Or, il arriva que les plus compromis, avertis à temps du sort qui les menaçait, parvinrent à se soustraire aux recherches des officiers de police, pendant que cinq des chefs des Fils de la Liberté, qui croyaient n'avoir rien à craindre furent appréhendés et incarcérés.

En même temps les troupes régulières arrivaient du Nouveau Brunswick et d'ailleurs, pendant qu'un certain nombre des miliciens de la province était mobilisé.

98. Quel fut l'effet des rigueurs de Lord Gosford sur les partisans de Papineau?

Ce fut de provoquer la résistance à main armée.

Tout en concédant à Gosford les meilleures intentions possibles, il faut bien admettre qu'il est toujours dangereux de passer sans transition de la bienveilalnce habituelle à la rigueur extrême.

Sans doute Gosford avait le droit et même le devoir de faire arrêter les chefs des Fils de la Liberté, s'il les croyait vraiment dangereux pour la paix publique; mais encore fallait-il y apporter un certain doigté.

Le premier coup devait porter juste.

a) Or, pour la masse du peuple, qui ne saurait juger que par les apparences, l'arrestation des Fils de la Liberté, au lendemain des désordres du 6 novembre, était la plus flagrante des injustices. Pourquoi, disait-on, sévir contre les seuls Canadiens, alors que leurs agresseurs reconnus n'étaient pas même inquiétés?

C'était donc plutôt la haine que l'amour de l'ordre, qui armait la main du gouverneur. Evidemment, c'était un début malheureux.

b) Un peu plus tard, quand la rumeur se répandit que Papineau lui-même et ses principaux partisans étaient également voués à la prison; ce fut pour les patriotes un douloureux réveil et l'écroulement complet de tous leurs rêves.

Il fallut bien reconnaître alors, que non seulement le gouverneur ne céderait absolument rien à l'opposition, mais qu'il avait résolu de la bâillonner et même de la supprimer par la force.

Pour tous ceux qui étaient vraiment convaincus de la justice de leur cause et de l'opportunité des moyens employés jusque là pour la défendre, il ne restait plus qu'une seule alternative; ou se soumettre sans réserve, ou tenter d'opposer la force à la force. C'est alors que Wolfred Nelson commit l'imprudence d'inviter quelques-uns de ses amis à le suivre à Saint-Denis, leur promettant asile et protection.

c) Enfin, lorsque Demarey et Davignon furent arrêtés à Saint-Jean, non pas comme citoyens respectables, mais cernés la nuit dans leur demeure comme de vulgaires bandits, alors l'indignation populaire ne connut plus de bornes.

Pour bien saisir l'état d'âme des patriotes à ce moment, écoutons Wolfred Nelson, cité par David, au matin du combat de Saint-Denis: "Si, conformément à la loi et aux usages, l'on me somme de me remettre entre les mains de l'autorité, je me rendrai; mais je ne permettrai pas qu'on m'amène comme un malfaiteur et qu'on me traite comme on vient de traiter Demarey et Davignon.

A ce moment donc, le plus violent des patriotes reconnaissait l'autorité légitime; mais refusait de se soumettre à des excès de violence.

99. La résistance à l'autorité a-t-elle toujours eu la même gravité?

Evidemment non; et avant d'aller plus loin, il importe de mettre les choses au point.

Même lorsqu'il s'agit de l'autorité paternelle, pourtant si incontestable et si sacrée, le bon sens le plus élémentaire nous avertit qu'il y a une énorme différence entre la faute d'un enfant, qui omet simplement d'obéir aux ordres de son père et celle d'un fils rebelle, qui refuse ouvertement de se soumettre.

Pouvons-nous un seul instant assimiler la faute d'un enfant, qui résiste à son père sur un point seulement, à celle d'un enfant qui résiste sur toute la ligne?

Autre chose est de s'opposer par la force aux volontés de son père dans des cas exceptionnels, et autre chose est de vouloir le chasser de la maison sans retour, afin de régner à sa place.

Ces mêmes distinctions s'imposent à plus forte raison, quand il s'agit de l'autorité civile.

Malheureusement, dans le langage ordinaire, nous n'avons pas de mots, qui indiquent ces différents degrés de gravité d'une façon bien définie. Aussi, chacun emploie au petit bonheur, suivant son caprice, les mots révolte, rébellion, insurrection, etc. C'est le plus sûr moyen d'aboutir à des confusions lamentables. Et ce qui rend la situation encore plus difficile, c'est que Larousse et Littré, sur ce chapitre, soint loin d'être d'accord.

Nous n'avons pas la prétention de nous poser juge entre les deux; mais comme nous voulons éviter tout malentendu avec nos élèves, nous leur proposons quatre degrés en nous guidant d'aussi près que possible sur les distinctions mêmes de la loi anglaise.

a) **Infractions à la loi** (misdemeanour) pour les fautes les plus légères et facilement excusables.

b) **Insubordination** (felony) pour les offenses plus graves, comportant une disposition **habituelle** d'aigreur contre l'autorité.

c) **Emeute** (riot) protestation violente d'un groupe de récalcitrants contre une loi en particulier, contre un officier public, et qui dégénère le plus souvent en conflit sanglant mais passager avec les représentants de l'autorité.

d) **Insurrection** (high treason) soulèvement d'une partie de la population contre le **régime établi**, avec l'intention avouée de le renverser et de lui en substituer un autre.

Les insurgés ne se contentent pas de protester ou de se défendre, mais ils prennent l'offensive et dressent contre le gouvernement régulier un gouvernement provisoire.

C'est le crime de haute trahison, passible de la peine de mort.

100. Racontez brièvement les principaux épisodes de la résistance à main armée des patriotes de 37.

Garneau nous affirme "que dans les campagnes du district de Montréal, les officiers de la justice éprouvèrent de la résistance et qu'il fallut les faire accompagner par des corps de troupes"; mais il ne donne aucun détail.

Cette résistance nous étonne un peu. Etait-elle sérieuse, ou n'était-elle pas l'effet d'une crainte exagérée?

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que dans les jours, qui suivirent le 16 novembre, les troupes reçurent l'ordre de purger d'abord la vallée du Richelieu et de se porter ensuite vers le nord, dans le comté des Deux Montagnes.

a) **L'affaire du chemin de Longueil.** Un détachement de cavalerie, sous les ordres du lieutenant Ermantinger, qui revenait de Saint-Jean avec les prisonniers Demarey et Davignon, fut assailli par un groupe de patriotes, commandés par Bonaventure Viger. Plusieurs coups de feu furent échangés de part et d'autre, mais il n'y eut point de pertes de vie. Le détachement prit la fuite, abandonnant les prisonniers aux mains de leurs libérateurs.

b) **Le combat de Saint-Denis.** Quelques jours plus tard, le 22 novembre, le colonel Gore partit de Sorel, à la tête de 4 ou 5 cents soldats, pour remonter le Richelieu jusqu'à Saint-Charles, où il devait opérer sa jonction avec les 330 hommes du colonel Wetherall, qui venaient de Chambly.

Gore marcha toute la nuit et arriva à Saint-Denis, le 23, entre 9 et 10 heures du matin. Les patriotes l'accueillirent à coups de fusil; et après six heures de combat, le mirent en pleine déroute. Il y eut 20 tués et autant de blessés.

c) **Le combat de Saint-Charles.** Le colonel Wetherall, parti de Chambly, le 22 novembre, descendit la rive droite du Richelieu et arriva à l'entrée du village de Saint-Charles, le 25. Les patriotes l'attendaient depuis deux jours, à l'abri de misérables retranchements, que Wetherall eut tôt fait de balayer avec son artillerie. Les patriotes furent chargés à la baïonnette et dispersés après un sanglant corps à corps. Il y eut 40 tués et un plus grand nombre de blessés.

d) **Le combat de Saint-Eustache.** Le 5 décembre, Sir John Colborne lui-même, à la tête de 2,000 hommes, parut devant Saint-Eustache. Le docteur Chénier et ses hommes refusèrent de se rendre et furent littéralement écrasés. Il y eut 70 patriotes de tués et les assaillants ne perdirent que quelques soldats. Ce fut plutôt une suprême protestation qu'un véritable combat.

(à suivre)

Le Canada ne peut prospérer sans que l'élément français soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays.

Professeur W.-F. Osborne.

La Survivance

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux,—deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.

Professeur A.-L. Burt.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Directeur-Gérant: R. P. Gérard Forcade, O.M.I.

Le plan Douglas

Le major est venu l'expliquer.

Deux discours à la radio, deux jours de questions et de réponses à la Législature provinciale! Le plan, ma foi, reste encore une nébuleuse de principes, de théories et d'idées. Ne l'accusons pas d'obscurité tout de suite. Peut-être saisissons-nous mal sa pensée?

Qui analyse les idées de l'ingénieur ou les critique doit se demander: "Est-ce bien la pensée de Douglas ou une interprétation?" Avis au lecteur: nous écrivons sur le crédit Douglas avec beaucoup de réserve et de timidité et moins pour dogmatiser sur une hypothèse que pour répondre à une demande de la "Survivance".

L'objectif d'un système économique, d'après Douglas, est la production et la distribution. Aujourd'hui aucune difficulté pour la production: les machines, les inventions, l'outillage perfectionné répondent d'emblée à la demande. S'agit-il de distribution: désordre alarmant. D'un côté, une masse de gros bourgeois, de l'autre des camps de chômeurs. Pourquoi cela? L'homme de la rue n'a pas le pouvoir d'achat, il n'a pas "d'argent" pour acheter du pain, du beurre, un habit propre.

Que faire alors? Donnons-lui ce pouvoir d'achat, donnons-lui "cet argent" par le crédit, le crédit social, le crédit national. Du même coup crise et chômage disparaîtront.

Douglas part d'un principe,
Forge une théorie,
et conclut au crédit social.

Le théorème A plus B

Voici le point de départ: le système de lui-même ne procure pas le pouvoir d'achat au peuple. Conclusion: donnons-lui le. Comment? —"Appliquez mon théorème". (cf. Monopoly of Credit, Major Douglas, 1931, p. 30 et suiv.)

Dans une entreprise, l'industriel divise ses paiements en deux catégories.

La catégorie A comprend les paiements faits aux individus comme les salaires, les dividendes.

La catégorie B comprend les paiements aux compagnies de matières premières, aux banques, aux institutions financières. Or, ces paiements figurent, dans le régime d'aujourd'hui, dans le coût de production, i.e., dans le prix du produit. Le peuple, de son côté, reçoit seulement les paiements A, convertibles en pouvoir d'achat. Il faut donc que l'individu reçoive un salaire ou un pouvoir d'achat équivalent à A plus B.

Le diagramme fera comprendre.

"Application du théorème Douglas"
"Industrie de la chaussure"

Propriétaire du ranch	C. p.					: $ 2.
	B, A					
Tanneur	Coût de prod.					: $ 4.
	B, A	B, A				
Manufacturier	Coût de production					: $ 6.
	B, A	B, A	B, A			
Marchand en gros	Coût de production					: $ 8.
	B, A	B. A	B, A	B, A		
Détaillant	Coût de production					: $10.
	B, A	B, A	B, A	B, A	B, A	

N.B. Pour plus de clarté, donnons à chaque lettre B et A, la valeur de $1.00.

Dans le premier stage, si le propriétaire achète la bête, la nourrit, emploie un garde, il vendra la peau au tanneur à un prix A plus B, c'est-à-dire $2.00. A son tour le tanneur ajoute à la peau une valeur B: il en fait du cuir. Il a une main-d'oeuvre à son service. Le cuir sortira de la tannerie avec une valeur 2A plus 2B, c'est-à-dire de $4.00 Ainsi pour le manufacturier, le marchand en gros et le détaillant. Chacun ajoute au produit une valeur B et débourse un paiement A si bien qu'en tombant dans les mains du consommateur, la chaussure aura coûté $10.00.

Mais de ces $10., cinq, i.e., 5A auront passé au peuple en salaires et les cinq autres, i.e., les 5B reposeront dans les coffres des banques ou compagnies de matières premières et ne serviront pas au pouvoir d'achat.

Or, conclut Douglas, un pouvoir d'achat de cinq dollars ne peut acheter un produit de dix.

Voilà pourquoi le système doit crouler!

A vous, messieurs du gouvernement, de couler de la cire dans la fissure. Donnez au consommateur, par l'entremise des banques et d'un institut de crédit national, une note, un billet de cinq dollars qui ajoutés à son salaire permettront à ce pauvre diable d'acheter cette chaussure de $10.00. Ou bien encore—autre façon de résoudre le problème—dites à l'industriel de baisser les prix de dix à cinq et de compenser la perte par une traite sur le "Crédit National".

Ainsi conclut Douglas, dans une équation brutale et froide:

consommateur égale A plus B,
égale coût de production,
égale prix des commodités.

Faut-il croire au théorème?

En géométrie, si vous acceptez une hypothèse et si les mailles du raisonnement se tiennent, la vérité s'impose à vous. Il faut l'accepter. A nous de surveiller les données du problème.

Dans le plan Douglas, accepterons-nous ce qu'il énonce sous le titre des paiements B,—à savoir qu'ils ne sont pas convertibles en pouvoir d'achat. Nous le savons pourtant, les compagnies financières ou de matières premières payent, elles aussi, des salaires et des dividendes.—Et exception faite pour la matière première brute, les paiements B passent en dividendes et en salaires. Si bien que le coût total du produit équivaut à A plus B, c'est-à-dire à la main-d'oeuvre, à la direction dans la production et à la matière première.

—"Oui, répond Douglas, les paiements B du manufacturier sont passés en salaires, mais il y a belle lurette que cet argent est dépensé quand la chaussure par exemple arrive sur le marché".

—"Parfait, monsieur Douglas, si vous encadrez la production dans un diagramme comme celui déjà présenté! En fait, en est-il ainsi? La production n'est-elle pas continue? Dans l'exemple cité plus haut, il y aura cinq paiements A à partir du propriétaire du ranch jusqu'au détaillant et dans les paiements B, il y aura des déboursés pour les dividendes et les salaires.

—"Même s'il n'y a que des paiements en salaires dans le coût de production, le pouvoir d'achat manquera. Voici un travailleur (cf. Douglas, Monopoly of Credit, p. 34). Il reçoit une livre sterling par semaine pendant six semaines. En supposant qu'il n'y ait pas de paiement B, la laine, disons, vaudra au bout de six semaines, six livres sterling.

Le travailleur, par contre, ne reçoit, par semaine, que le sixième du prix de la laine. Si la moyenne des salaires était de une livre sterling par semaine, seuls les produits de 1£ se vendraient.

Ici, l'économiste anglais fait fausse route. Il oublie que la production est continue. Il faut considérer la production dans son ensemble et la consommation totale. Qu'est-ce qui empêche un ouvrier de prendre cinq dollars sur son salaire de la semaine, de le mettre de côté pour se procurer un paletot de fourrure ou un radio? A ce compte, il faudra renoncer aux économies, à **l'épargne!**

L'épargne et la crise du pouvoir d'achat

Le major Douglas ne méprise pas l'épargne en elle-même, semble-t-il. Mais l'épargne dans les mains des banquiers, voilà ce qui oripile l'ingénieur. Elle accentue la crise du pouvoir d'achat.

Supposons (cf. New Age, le 6 avril 1933, et cité par le professeur R. McQueen de l'Université de Saskatchewan dans le "Winnipeg Free Press", du 9 mars 1934), qu'un ouvrier reçoive $100. de salaires et qu'il en économise $50.00. Qu'adviendra-t-il?

A ce moment, il y aura cinquante dollars de produits qui ne seront pas achetés. Ces cinquante dollars passeront par le guichet d'une banque qui à son tour les placera. Le capital de consommation se change en capital productif au service d'une usine, d'une industrie. Il y aura encore $50. de capital productif de plus: intérêts à couvrir, la dépréciation du roulant, autant d'items qui poussent les prix à la hausse et pour lesquels il n'y a pas de pouvoir d'achat.

Attention au sophisme! L'épargne au service du capital productif est aussi dépensée que ce qui est dépensé sur des biens de consommation. Qu'est-ce que l'épargne, en fait? C'est la consommation retardée. Paul économise 20% de son salaire pour aller en Floride l'an prochain; il remet la consommation tout simplement.

Mais la banque, elle! Elle place ce capital; la production augmente, la société travaille davantage, et l'épargnant reçoit l'intérêt. Conclusion: les prix tombent par suite de la multiplication du produit; les travailleurs reçoivent des salaires; ainsi le capital productif s'est divisé entre travailleurs et épargnants. Autrement, si le capital dans la production causait un déficit dans le pouvoir d'achat, il vaudrait mieux revenir à l'industrie du moyen-âge qu'à la rationalisation moderne.

Dépréciation

Douglas raisonne de la même manière sur la dépréciation. Il admet un fonds de réserve pour renouveler le roulant. Mais, dit-il, ces réserves augmentent le coût de production et causent un déficit dans le pouvoir d'achat. Ici encore, erreur! Supposons dix usines qui dureront dix ans chacune. Il faudra évaluer la dépréciation à 10% par année chacune. Après dix ans, le fonds est suffisant pour le remplacement de toute une usine. Sur cette hypothèse vraisemblable, à chaque année une usine disparaîtra pour une nouvelle. D'un coup, il y aura nouveaux salaires, nouveaux dividendes, qui combleront 100% en pouvoir d'achat le prétendu déficit causé par la dépréciation.

Concluons: la dépréciation n'amoindrit pas le pouvoir d'achat.

Et du coup, la théorie de Douglas branle à la base: on ne peut pas dire que le système économique entraîne "ipso facto" une crise du pouvoir d'achat.

Le crédit social au Canada

Supposons le théorème vrai. Admettons que le mécanisme de la production entraîne par sa nature une crise du pouvoir d'achat. On comble la lacune, selon Douglas, par le crédit national. Notion plus facile à concevoir qu'à mettre en pratique. Aussi l'ingénieur ne s'est pas donné la peine de préciser un plan pour le Canada ou l'Alberta. A quoi sert de s'évertuer sur un plan utopique, si les lois fédérales et provinciales ne permettent pas aux banques le pouvoir d'agir en Institutions de crédit **national.** Tant que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867 reste tel, "approfondissez la théorie, vous ne pouvez la mettre en pratique".

Advienne un changement dans notre constitution canadienne, comment procéderait l'application du principe! Il faudrait créer un Trésor de Crédit National, émetteurs de billets. Comment contrôler ces deux facteurs, si les billets reposent sur la bonne volonté du Trésor National? Comment éviter l'inflation. Si ces notes de crédit ont pour base la production nationale, il faudra finir par canceler les vieilles. Comment le faire sinon par les taxes. L'ouvrier ou le cultivateur qui posséderont ces billets s'en serviront pour leurs achats. Si les notes se multiplient, comment éviter la hausse des prix? Autant de petits coins noirs à éclairer avant de légiférer sur le crédit social.

M. Douglas nous a-t-il enseigné une leçon ?

Dans son discours aux membres de la législature, de vendredi dernier (cf. Edmonton Journal, 6 avril 1934) le major a élaboré une critique du système monétaire qu'un économiste comme J. M. Keynes approuverait. La distinction frappante entre la fonction de la monnaie **telle qu'elle devrait être** et telle qu'elle existe aujourd'hui prouve la compétence de Douglas en matières monétaires. "Le système financier est un système **en papier**; pourquoi ne pas donner au peuple, le vrai propriétaire de la richesse nationale, ces liasses de billets?" Nos banquiers oublient la dépendance qui doit exister entre le montant des dépôts et le total des emprunts. Ici nous sommes d'accord.

Nous n'approuvons pas le major sur un point: la crise dépend, d'après lui, de l'incohérence des volontés humaines. Ce n'est pas, nous l'oublions souvent, le pouvoir d'achat qui manque, c'est sa distribution. Et dans la distribution, ce qui manque, c'est la proportion. Prétendre régler le chômage, la crise par un palliatif, un système de crédit, c'est se méprendre sur la connaissance des hommes, c'est de changer le mal de place.

Une fois de plus, nous apprenons à nos dépens que la crise n'est pas une crise des finances mais une crise des consciences. Explication plus austère, si vous voulez, mais elle explique le mal dans sa racine. Si le major Douglas jouit d'une si grande popularité, il profite de la légèreté d'un peuple bien plus captivé par les solutions économiques de surface que par l'examen profond de ce manque de spirituel.

Emile Bouvier, S.J.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE
CHAPITRE DOUZIEME

SOUS LA DIRECTION DU P. REMAS
1865 - 1868

(suite)

"Le 4 janvier, dit-il, nous allions visiter le Lac Sainte-Anne. Deux belles carrioles, trainées par d'aussi beaux coursiers, quatre chiens par traîne, recevaient nos voyageurs. Un métis robuste avait soin de la voiture de Mgr Taché, et moi, qui n'en cédais pas à un métis, je m'emparai de celle où s'était assis le R. P. Vandenberghe. Après avoir couru cinquante milles, à la nuit tombante, nous étions à la Mission. Vive le P. Rémas! que nous prenions presque part surprise." (t. II, p. 160).

Cette visite fut de bien courte durée, car dès le 9 janvier, après être passés de nouveau par Saint-Albert, le R. P. visiteur et Mgr Taché faisaient leurs adieux au Fort des Prairies, où M. Christie leur avait préparé tout ce qui était nécessaire au voyage.

Le P. Tissot à Saint-Albert

En arrivant au Fort Pitt, le R. P. Vandenberghe y trouva le P. Tissot, venu du Lac la Biche pour y faire la mission. Il en profita pour achever de donner ses obédiences. Le P. Tissot passait de N.D. des Victoires (Lac la Biche) à Saint-Albert, comme Père préfet des Missions de l'Ouest.

Le P. Caër continua à desservir Saint-Albert jusqu'à l'arrivée du P. préfet, c'est-à-dire jusqu'au 26 mai, et partit le 29 pour se rendre à l'Ile-à-la-Crosse, en passant par le Lac la Biche.

Projets de construction

De retour dans son ancienne mission, le P. Rémas y fit, par ordre du R. P. visiteur, l'inventaire de tout ce qui s'y trouvait: c'était la pauvreté même.

Dans cette pauvreté, des réparations et des améliorations s'imposaient: il fallait réparer et agrandir l'église; construire une étable; clôturer les champs. "J'ai les soles en épinette rouge, tant pour l'église que pour l'étable, écrivait le P. Rémas, à la date du 3 avril 1865; tout le bois nécessaire pour mes bâtisses est sur place, mais les ouvriers manquent. Le bois pour les grandes clôtures me coûte à arracher de l'épinette, ainsi que les terres à racheter. Je n'ai que 700 piquets sur place". (A Mgr Taché, archives de l'archevêché de St-Boniface).

Courses aux malades

Le temps d'ailleurs était mal choisi pour faire de semblables travaux. Les premiers mois de 1865 furent tristement signalés par une maladie épidémique qui fit de nombreuses victimes dans tout l'Ouest. Une lettre des 8 et 10 mai va nous en donner une idée.

"Les courses aux malades signalent l'année 1865. Dernièrement, me trouvant un peu tranquille à Saint-Albert, il n'y avait pas six minutes que je jouissais, seul, de mon prétendu bonheur qu'on m'appelle pour aller à 12 milles à un camp de 12 loges. Le soleil est couché; il faut partir. A mon arrivée, le troisième était mort; j'en administre un quatrième qui s'en va dans l'éternité et est suivi par six autres dans quelques jours. Après avoir fait le plus pressé, je vole vers 7 loges d'Assiniboines, qui avaient perdu quatre enfants. Je baptise un enfant en danger et en confesse un autre: c'était les seuls malades qui restaient. Puis je m'en reviens au camp le plus désolé où je fais six baptêmes, quatre mariages, dont un de sauvages protestants qui se sont faits catholiques—puissent-ils persévérer!—Je confessai vingt et quelques enfants bien ignorants, et m'en revins la troisième journée.

"Revenu à Saint-Albert, j'apprends qu'une femme est bien malade à Ste-Anne. Je ne puis partir que le lendemain, où, vers midi, j'arrivai auprès de la malade. Rendu chez moi, bien fatigué, ainsi que mon cheval, on me dit que d'autres Assiniboines, campés à environ 9 ou 10 milles de la Mission me demandent depuis quelques jours. Je pars et y arrive vers la nuit. J'en administre un de suite, en baptise un autre, en confesse deux, et suis obligé de donner l'absolution aux autres enfants comme à des mourants sans connaissance, puisqu'ils ne comprennent point le Cris; j'en confessai un par interprète, sans compromettre sa réputation.

"Revenu le lendemain, par la pluie, je trouve tout en désordre dans ma maison, ou pour mieux dire en discorde: c'est mon Louis Lafrance qui est trop choquant pour les Métis. . ."

Notons en passant que ce Louis Lafrance, nommé pour la première fois dans la correspondance du P. Rémas, devait, quelques jours plus tard, accompagner le P. Caër à l'Ile-à-la-Crosse et. . . dix ans plus tard, assassiner, puis manger le Frère Alexis Reynard! . . .

Le 10 mai, le P. Rémas continue: "J'arrivai hier à Saint-Albert. Mon cheval n'était pas dételé qu'on venait me demander pour des malades. J'entre d'abord à la maison, et suis fort déconcerté de trouver le P. Caër pâle, maigre, sans force, parlant avec fatigue, ne mangeant ni ne dormant depuis quatre à cinq jours. Je vais aux malades; j'en administre deux, dont l'un est bientôt dans l'éternité. Aujourd'hui j'ai fait deux nouvelles courses.

"Le saint ministère est beau; mais qu'il est difficile! Que de craintes au moment où ces pauvres âmes sont aux portes de l'éternité! Hâtez-vous, s'il vous plait, Monseigneur, de nous envoyer du secours, ou bien on nous enterrera bien vite aussi. . ." (A Mgr Taché, archives de l'arch. de Saint-Boniface).

Signalons ici pour mémoire que pendant le même temps, le P. Lacombe n'est pas moins occupé, soit parmi les Pieds-Noirs, soit parmi les Cris de la Prairie ou du Fort de la Montagne. Nous en parlerons plus tard, s'il plait à Dieu.

Mission au Petit Lac des Esclaves

Après tant de courses aux malades, le 19 mai, le P. Rémas se mit en route pour se rendre au Petit Lac des Esclaves. Deux lettres de lui, l'une du 20 août 1865, à Mgr Taché, l'autre du 29 décembre 1865, au T. R. P. Fabre, supérieur général, donnent un compte-rendu détaillé de cette mission. En voici la substance.

L'aller lui prit quatorze journées, les premières à cheval, jusqu'au Fort Assiniboine, les autres en canot, sur la rivière Athabaska, la décharge du Petit Lac des Esclaves et ce lac lui-même. La mission dura cinq semaines, jour pour jour. Il y eut, dit-il, pour toute distraction les poux, et pour consolation la récitation du bréviaire, car pendant les dix semaines que dura ce voyage, il ne put dire la sainte messe que quatre ou cinq fois. Au retour, voyageant avec une famille, ils furent "trois mortelles semaines en chemin, ramant à journée entière, ou bien tirant le canot à la ligne ou à la force de leurs bras dans les rapides. Sur trois rivières vues dans ce voyage, l'une a 34 rapides; dans une autre, j'en ai compté 60, puis je me suis lassé". Les trois rivières en question sont: la décharge du Petit Lac des Esclaves, la grande rivière Athabaska, et son affluent de droite, la rivière Pembina. Au lieu, en effet, de remonter la rivière Athabaska jusqu'au Fort Assiniboine, à cause de la violence du courant, les voyageurs remontèrent la rivière Pembina, dans laquelle ils n'eurent guère moins de difficultés. Leurs forces d'ailleurs étaient épuisées par une nourriture insuffisante. Arrivés dans le voisinage du Lac la Nonne, pour la première fois nommé dans ces lettres, ils naviguèrent encore comme ils purent dans sa décharge, qui tombe dans la rivière Pembina, et atteignirent enfin ce joli petit lac où déjà sauvages et métis venaient faire la pêche. "Enfin, la veille de la Sainte-Anne, écrit le P. Rémas, 25 juillet, après une journée de douze grandes lieues de marche au milieu des forêts, j'arrivai à ma mission, les jambes enflées, les cuisses en sang, exténué de fatigue".

Il eut le plaisir de trouver chez lui le R. P. Tissot, que l'on avait dit mort, et qui était venu de Saint-Albert, appelé pour des malades.

Nous allons maintenant emprunter à une lettre du P. Tissot dans laquelle il raconte son propre voyage au Lac Sainte-Anne, quelques détails édifiants.

(à suivre)

Le français et la Radio

Nous reproduisons de notre confrère "La Liberté" l'article suivant:

Le premier-Winnipeg du dernier numéro de notre excellent confrère "Northwest Review" est consacré à la question du français à la radio. Nous en donnons le texte et la traduction:

There are many people in this country who are fiercely intolerant. We run into them at every turn. These people want everything run according to their own narrow prejudiced ideas. There are two things especially that work them up to a very fury of passion, the Catholic religion and the French language. It never occurs to them that their knowledge of both is just equal. They know nothing of the French language, and they know less, if less be possible, of the Catholic religion. And with the abysmal ignorance of the ignorant man, they hate both with a fierce hatred.

The latest evidence of this intolerance shows itself in petitions to the Dominion Government to suppress the use of French in the announcements of the programmes of the Canadian Radio Commission. According to the British North America Act, French is an official language in this broad Dominion and French Canadians are a very large and very excellent part of our population. The French language is perhaps the most cultured in the world, and a knowledge of it has for centuries been regarded in all countries as a mark of a learned gentleman. And some of our fanatics protest against its use in making announcements over the radio. This species of intolerance springs from a vulgar, blatant ignorance and should be absolutely disregarded by those in authority.

(Traduction)

Il y a beaucoup de gens dans ce pays qui sont franchement intolérants. On les rencontre à chaque coin de rue. Ils veulent que tout marche d'après leurs petites idées étroites et pleines de préjugés. Il y a deux choses en particulier qui ont le don de les jeter dans une colère furieuse, la religion catholique et le français. Il ne leur vient jamais à l'idée qu'ils ignorent au même degré l'un et l'autre. Ils ne savent rien de la langue française et encore moins, si possible, de la religion catholique. Et avec l'ignorance monumentale de l'ignorant, ils les haïssent toutes deux d'une haine féroce.

La dernière preuve de cette intolérance se révèle dans des pétitions au gouvernement fédéral pour supprimer l'usage du français dans les annonces des programmes de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le français est langue officielle dans ce vaste Dominion et les Canadiens français forment une très large et très excellente part de notre population. La langue française est peut-être la langue la plus cultivée du monde; depuis des siècles, sa connaissance est regardée dans tous les pays comme la marque de l'homme bien né et instruit. Et quelques-uns de nos fanatiques protestent contre son usage dans les annonces au radio! Une intolérance de ce calibre provient d'une ignorance vulgaire et clabaudante; les autorités ne devraient en faire absolument aucun cas.

—oOo—

La conférence du blé

C'est le propre des gouvernements anglo-saxons de vouloir tout réglementer. Le parlement passe une loi; on croit le problème résolu. Le temps et la concurrence font leur oeuvre; le peuple s'imagine ensuite que la loi est la cause du progrès. Ce n'est pas que nous méprisions tout essai de réglementation, et que nous prisions la politique du "laissez-faire"; seulement, il est des problèmes que des ententes ne peuvent résoudre, mais seules la coopération réelle et la bonne entente. Le problème du blé est de ceux-là.

L'an passé, les pays grands producteurs de blé signaient des accords à Londres. On préconisait la réduction des emblavures, la fixation d'un prix minimum, etc. De la sorte, croyait-on, le prix du blé se maintiendrait à un dollar le boisseau. La réalité est aujourd'hui tout autre: le blé cote 67 sous le boisseau à Winnipeg et 89 sous à Chicago. La conférence du blé, qui siège actuellement à Rome, reconnaît la faillite des accords de Londres. Elle n'en préconise pas moins de nouvelles mesures, sensiblement les mêmes que l'an passé: réduction des emblavures, prix minimum, abolition de l'aide gouvernementale aux producteurs de blé (qu'en pense M. Bennett?), création de nouveaux débouchés, etc. Cette dernière proposition nous paraît la seule praticable; or l'Institut de Rome suffirait à cette tâche.

On a vainement tenté, il y a quelques années, de restreindre la production du caoutchouc et de l'étain; le même insuccès, pour les mêmes raisons, attend tout accord sur le blé. La seule restriction des emblavures entraîne des difficultés intérieures incalculables, pour les pays qui s'y engagent. Au Canada, pareille mesure aura des répercussions sur les chemins de fer, peut-être même sur les problèmes de l'immigration. Les plaines de l'Ouest jouissent d'un climat singulièrement propice à la culture de certains blés; les terres sont divisées en planches ou sections et nos fermiers sont outillés pour la production diversifiée.

D'un autre côté, il est pratiquement impossible d'équilibrer le marché mondial du blé. Le commerce de cette céréale s'élève à des millions de dollars. Les récoltes ne sont pas sûres; l'Argentine et la Russie nous en fournissent la preuve cette année. Les pays signataires se conforment plus ou moins à ces accords tapageurs.

La conférence de Rome, comme celle de Londres, aura pour premier effet de provoquer la hausse momentanée des prix, dont profiteront les spéculateurs. Comme effet durable, tout au plus découvrira-t-elle quelques nouveaux débouchés. Pour cela, il n'était pas nécessaire de convoquer une dizaine de pays.

Dollard Dansereau.

(L'Ordre).

—oOo—

Chez nos frères du Manitoba

Convention des Instituteurs de langue française

SAINT-BONIFACE.—Les instituteurs de langue française du Manitoba se sont réunis en congrès les 4, 5 et 6 avril. Ce congrès a remporté son succès habituel. Le personnel enseignant, religieux et laïc, y est venu en grand nombre. LL. EE. NN. SS. Béliveau et Yelle ont assisté à toutes les séances; on y a remarqué aussi de nombreux membres du clergé et la plupart des membres de l'exécutif de l'Association d'Education. Le congrès fut présidé par M. Camille Fournier, qui a été réélu président de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba. De magnifiques travaux, tous relatifs aux problèmes d'enseignement ont été donnés par des instituteurs. M. le magistrat Henri Lacerte, président général de l'Association d'Education a fait une conférence sur le livre de M. l'abbé Groulx: "L'enseignement du français au Canada". Le R. P. Bourque, S.J., a traité l'enseignement du catéchisme aux enfants du cours inférieur. Le congrès se termina par l'élection des membres de l'exécutif de l'Association des instituteurs de langue française.

—oOo—

Dans cinquante ans

Y aura-t-il encore des Canadiens français ?

"Y aura-t-il encore des Canadiens français dans cinquante ans?

M. l'abbé Lionel Groulx répondit à cette troublante question, qu'il avait lui-même posée, devant les membres du cercle qui porte son nom à Rosemont le 20 mars.

"Oui, à condition de redevenir des semeurs de blé, qui, il y a quarante ans, étaient de petits souverains sur leurs terres et qui sont devenus aujourd'hui dans nos villes les serviteurs des races étrangères.

Oui, si nous savons parler notre langue dans les familles, dans les affaires, dans notre correspondance.

"Oui, si nous apprenons la langue anglaise non pas pour servir sous l'anglais, mais pour conquérir les postes qui nous reviennent".

"Oui, si, comme La Fontaine, Papineau, Cartier, Bourassa, nous savons défendre les libertés politiques et nos droits constitutionnels d'une façon intégrale.

"Oui, si les jeunes se font des avertisseurs, des redresseurs de conscience, si vous criez à notre peuple qu'il n'est pas fait pour être prolétaire, qu'il n'est pas fait pour servir une minorité.

"Ce qui a permis à Papineau, à La Fontaine, Garneau, à Mgr Langevin, à Mgr Taché de faire quelque chose de grand pour leur pays, c'est qu'ils croyaient fermement que d'être français constituait l'une des richesses spirituelles les plus précieuses et qu'il valait la peine de travailler, de souffrir et de faire tous les sacrifices nécessaires pour rester digne des ancêtres".

"Imitons-les si nous voulons qu'il y ait encore de vrais canadiens-français dans cinquante ans".

—J. L. G.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an.. .... $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Ce soir, assemblée régulière des membres de l'Exécutif.

* * *

Dimanche soir prochain, le 22, aura lieu la journée de l'A.C.F.A. et la distribution des prix du Concours à Vimy. Les orateurs seront les RR. PP. H. Routhier, O.M.I., et J. Fortier, S. J. Nous invitons tous les Canadiens français de la paroisse à se rendre à cette distribution afin de la rendre aussi solennelle que possible.

* * *

Nous apprenons que le Congrès régional de la région de Saint-Paul aura lieu à Bonnyville le jour de l'Ascension, le 10 mai prochain. Inutile d'insister pour que les cercles de la région envoient le plus grand nombre de délégués possible.. Ces congrès régionaux peuvent faire beaucoup de bien si les gens de la région veulent se donner la peine de s'y rendre et de prendre part à la discussion générale. C'est l'endroit idéal pour traiter non seulement des problèmes de l'A.C.F.A. en général mais surtout c'est l'endroit pour traiter des différents problèmes régionaux.

Nous souhaitons ardemment que les cercles seront tous représentés et que ce congrès préparera bien le congrès général qui aura lieu au mois de juillet.

* * *

Le choix de Bonnyville comme centre du congrès région fut fait lors du congrès tenu à Saint-Paul le 24 mai dernier. Il fut suggéré que tous les cercles de la région auront l'honneur, à tour de rôle, de recevoir leurs amis de la région. Où le tiendra-t-on l'an prochain? C'est aux délégués d'y répondre.

* * *

Mercredi dernier, accompagnés des RR. PP. Tessier, Langevin et Téreault, O.M.I., nous assistions à la séance commémorant l'anniversaire de fondation de l'Avant-Garde Youville à Legal. Nous avons pu constater une fois de plus comment l'Avant-Garde peut aider nos enfants à se former. En entendant ces jeunes hommes et ces jeunes filles discuter l'histoire de notre pays, nous nous sommes cru transportés à un cours universitaire d'histoire du Canada. Avec quelle aisance les différents travaux furent présentés! Même chez les jeunes qui, nous en sommes bien certains, n'ont jamais eu l'avantage de voir une "cabane à sucre" de près, nous nous sommes cru en face du "chaland" léchant la palette ou mangeant de la "trempette". A les entendre parler de cette fameuse "cabane" nous aurions cru que ces jeunes avaient été élevés dans une sucrerie. Si vous voulez en apprendre davantage à ce sujet, lisez le courrier de l'Avant-Garde Youville.

* * *

Nous parlions, la semaine dernière, de la fin prochaine de la campagne des membres-amis, et nous demandions aux secrétaires de faire leurs rapports en temps. Nous avons reçu une magnifique réponse à notre appel et nous remercions cordialement tous ceux et celles qui ont fait leur possible pour rendre la tâche de la dernière heure un peu plus facile. Cependant, plusieurs n'ont pas encore envoyé ces rapports. Le travail de tout vérifier à la dernière minute est un travail accablant et pour éviter des erreurs, nous demandons encore une fois aux personnes de bonne volonté de bien vouloir nous faire parvenir tout ce qu'elles doivent envoyer, par le retour du courrier. Si quelqu'un arrive trop tard pour participer avec les autres aux avantages offerts, nous ne voulons pas en être responsables. Depuis au delà d'un mois, nous répétons d'envoyer les rapports et malgré nos appels réitérés, quelques-uns font encore la sourde oreille. Donnez-nous un peu de coopération, s.v.p., afin que puissions donner satisfaction à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager!

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

GIROUXVILLE

Pour toute nouvelle, c'est qu'il n'y en a pas; mais à la place et d'une manière bien plus avantageuse, le lecteur pourra se reposer de la prose habituelle du correspondant et se régaler des citations à l'ordre du jour! En voici une d'un correspondant du Progrès de V, ayant résidence à Ormstown, un vétéran de la plume et de l'"étude" . . . Il s'agit d'un récit inventé de toutes pièces peut-être, mais qui pourrait s'appliquer de façon pratique dans maints endroits, ici ou ailleurs.

"C'est presqu'un tour de force qu'en ce saint temps de carême, notre infatigable curé ait trouvé le moyen de nous faire le panégyrique de saint Joseph dans les deux langues, car il ne faut pas oublier qu'un desservant, seul, dans une paroisse de l'étendue de St-Malachie, qui se doit à tous et que la charge tient occupé du matin au soir, pour répondre à tous les appels, n'a guère le temps de préparer de grands sermons, sur semaine, en sus des visites aux malades, des confessions, et autres soins multiples de son ministère, études et lectures nécessaires, correspondances, assistance aux confrères voisins, etc. Voilà de quoi faire réfléchir le populo, même le quidam qui va relancer son curé, au presbytère entre messe et vêpres, allume une pipe et s'engage dans une longue et banale conversation, le sujet fut-il des plus intéressants pour l'interlocuteur, à l'heure réservée pour la sieste, sans soupçonner le moins du monde qu'il met l'endurance physique de son pasteur à la plus dure épreuve, puisque la santé est un bien assez précieux pour qu'il importe de lui sacrifier jusqu'au plaisir si légitime d'un agréable entretien avec le meilleur paroissien!

C'est que, pour maintenir l'équilibre entre le repos et le travail, il est nécessaire d'accorder à celui-là une part suffisante des 24 heures dont se compose un jour révolu, et de mettre un frein à celui-ci au moment propice, sous peine de faire sauter la machine humaine qui ne peut rester en marche comme le mouvement perpétuel. . ."

Merci, cher ami, au nom des intéressés à partir de Halifax jusqu'à Vancouver!

Noces d'or du R. P. A. Desmarais, O.M.I.

(Suite de la page 1)

Adresses

Les adresses suivirent en français, par M. O' Farrell, président honoraire de l'A.C.F.A., en anglais, par M. J. P. Crow, en cris, par M. Toussaint Courte'Oreille. Présentation d'une bourse de bouquets et d'adresses, par cinq gentilles petites filles. Réponse aux adresses par le héros de la fête, en anglais et en français. Il nous fait une description rapide de ces cinquante années de missions, de sa séparation d'avec sa mère et son départ pour l'Ouest, de son long voyage avec les pionniers, de ses différents postes de missions: Dunvegan, Grouard, Yukon. Il raconte plusieurs faits vécus pour illustrer sa vie; et il fait passer son auditoire de la joie aux larmes, et vice versa.

Le maire d'Athabasca, M. le Dr Mayer, présente un "toast". Il y eut ensuite un chant en l'honneur du R. P. Desmarais, exécuté par Mmes O'Farrell, Lessard, Bergeron, Mlle O'Farrell était au piano. Le R. P. Naessens, O.M.I., représentant du provincial et de la congrégation des Oblats, offre ses voeux au jubilaire. Il assista à l'ordination du R. P. jubilaire, il y a cinquante ans, par Mgr Duhamel, à Ottawa. Il rend hommage au vénéré jubilaire, le félicite et nous le donne en exemple pour ses belles qualités d'apôtre missionnaire, son coeur d'or et son énergie indomptable, triomphant de toutes les difficultés. Il félicite les paroissiens et se réjouit de voir Athabasca célébrer si dignement le héros de la fête qui habite la place depuis vingt-cinq ans.

Le R. P. Lefebvre se lève. C'est un ancien compagnon d'armes du jubilaire au Yukon, où ils eurent à souffrir ensemble toutes les difficultés de ces missions. Il invite le R. P. Desmarais à assister à ses noces d'or à lui aussi qui auront lieu dans cinq ans—à venir même à Aklavik, s'il le fallait.

La fanfare exécute un morceau avec brio.

Une chanson crise

Le R. P. Calais, O.M.I., exécute une chanson en cris sur la Rose. On le rappelle avec enthousiasme, et il la chante une seconde fois en français. C'était vraiment bien adapté à la fête, et tout à fait inédit.

Un "toast" est offert par le Rév. ministre Ball, de l'Eglise unie d'Athabasca. Vieil ami de coeur et grand admirateur du vénéré jubilaire, il présente ses souhaits et ses félicitations sincères au R. P. Desmarais.

Mlle Kathleen O'Farrell exécute ensuite avec un succès apprécié: "In the Monastery Garden".

Le R. P. Routhier, O.M.I., supérieur du juniorat Saint-Jean d'Edmonton, vient à son tour. Il rappelle ce qui se passait à Rome lors d'une canonisation. Le pape recevait a l'offertoire, un gros pain d'argent et un gros pain d'or, et des petits oiseaux. Eh! bien, P. Desmarais, vous avez fini de manger votre pain d'argent, à présent, vous mangez votre pain d'or. Puissent les petits oiseaux venir et ce sera la canonisation! Nous espérons, Rév. Père, avoir une petite part à vos noces éternelles. Il parla en français et en anglais.

L'abbé O'Mally, de Clyde, présenta les voeux et les félicitation de toutes les paroisses environnantes.

Il y eut ensuite un duo de chant par Mme et Mlle O'Farrell.

Le R. P. J. A. Lavallée se lève à son tour avec joie. Il fait allusion à son obédience qui lui donne le grand avantage d'apprécier les qualités et les vertus du Rév. Père, son supérieur. Quels exemples héroïques de patience et de générosité, d'énergie indomptable, n'est-il pas pour lui, jeune O.M.I., pour l'entraîner sur les pas des géants d'apostolat du grand nord! Ses meilleurs voeux et félicitations, et ses sentiments pieux sont donc cordialement adressés au vénéré jubilaire. Comme secrétaire des comités d'organisation des fêtes, il ne manque pas d'apprécier à sa juste valeur le succès magnifique du banquet, et remercie chaleureusement tous les paroissiens qui se sont dévoués.

L'abbé Meehan de Saint-Bruno et de Colinton dit: "Ce n'est pas seulement un honneur, mais aussi un grand plaisir pour moi, de présenter des souhaits, en mon nom et en celui de mes paroissiens". Comme ancien de l'Université d'Ottawa, il est fier de marcher sur les traces du jubilaire et très heureux de le remplacer dans une de ses anciennes missions. Il adresse la parole d'abord en français, puis en anglais.

Solo et rappel du R. P. J. A. Lavallée qui exécute avec entrainement deux magnifiques chansons: "Montez toujours", d'Albert Larrieu, et "Toujours à Toi, Seigneur", de Gounod.

Un "toast" par le ministre des Nazaréens, M. Egglesson.

M. J. P. Evans, président du Board of Trade d'Athabasca, parle à son tour avec grande chaleur, et exprime les félicitations et les voeux de son coeur à son vieil ami, le R. P. Desmarais.

Chant: Le carnaval de Venise, par Mmes O'Farrell et Bergeron, Mlle K. O'Farrell est au piano. Le succès ne manque pas et on apprécie avec de vifs applaudissements.

C'est alors que se lève Mme Falconer, épouse de notre député, et présidente de l'Association des Anciens d'Athabasca, communément appelée "Old Timers". Elle sût, en bons termes français, dire au R. P. Desmarais, qu'elle était choisie par les Anciens, pour offrir des félicitations et des souhaits sincères au R. P. Desmarais. Et comme gage de cette sincérité, un joli cadeau de deux pipes avec de riches bagues d'or, furent présentées. Mme Falconer dit ensuite quelques mots en anglais.

Le R. P. Desmarais, très sensible à cette marque d'affection des Anciens, se lève et remercie. Trois ans passés, cette Association lui donna un diplôme qui le proclamait membre à vie.

L'orateur suivant, M. M. Smith, résidant à Meanook, et vice-président des "Old Timers", ayant connu le vénéré jubilaire depuis quarante ans, dit de très intéressantes paroles. Il rappelle des souvenirs et raconte une page d'histoire qui nous ramène aux premières cabanes d'Athabasca. Il rend hommage aux Oblats, pionniers civilisateur de l'Ouest canadien. Son discours est chaleureusement applaudi.

M. Castonguay, de Grosmont, présente aussi ses félicitations et souhaite de fêter les noces de diamants du jubilaire. L'éloquence de cet ancien est justement appréciée.

Suivent les remerciements par le président du banquet, M. Jean-Baptiste Blanchard. Il est visiblement très ému et son coeur ressent une joie profonde. Depuis sept ans, il se dévoue au service du R. P. Desmarais. Combien de fois il a rêvé, en entendant les récits fantastiques de ce héros missionnaire et en comprenant mieux sa grandeur d'âme et ses souffrances cruelles, si patiemment endurées combien de fois il a rêvé de célébrer glorieusement ses mérites et de chanter l'Alléluia de ses noces d'or avec tout le peuple d'Athabasca qu'il porte dans son coeur.

Ce rêve d'or est enfin réalisé. Il rend grâces à Dieu et s'unit à tous pour féliciter le vénéré jubilaire, et lui présenter les voeux les plus heureux et les plus ardents.

Remerciement final du R. P. Desmarais, O.M.I., dans les trois langues: anglaise, française et crise.

Théophane.

SAINT-PAUL

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'une jeune femme de cette paroisse, Mme Raymond Farley, (née Blanche Doucet), décédée à l'hôpital Sainte-Thérèse, jeudi matin, le 12 avril; elle a été enlevée bien jeune encore à l'affection des siens.

Elle laisse pour la regretter, son époux, M. Raymond Farley, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Doucet, de Saint-Paul; cinq soeurs, Mme Jos. Belzil et Mme Ernest Belzil, aussi de Saint-Paul; Mme Tétreault et Mme Duhamel de la Colombie britannique; et Mlle Bella Doucet, de St-Paul; trois frères, MM. Wilfrid, Albert et Roland Doucet, tous de Saint-Paul. Les funérailles auront lieu samedi.

Nous prions la famille en deuil de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Mardi, le 10 avril, étant le vingt-cinquième anniversaire de l'ouverture officielle de la réserve de Saint-Paul, une petite réunion des pionniers du village et des alentours avaient été organisée pour le soir, et tous se rendirent au Club Dollard pour y passer la soirée.

Un comité de trois des anciens, MM. J. C. Thérien, Hector Fraser et Sylvestre Cyr avaient été nommés pour se charger de l'organisation et il faut dire qu'ils ont réussi au delà de leurs espérances. Une cinquantaine des anciens, accompagnés de leurs épouses, se sont rendus à cette petite fête qui peut être considérée comme une fête de famille.

Le R. P. Larose, le curé de la paroisse, étant absent, n'a pas pu y assister. Le R. P. Leclainche, qui est certainement le plus ancien des pionniers, était du nombre des assistants.

Après quelques mots de bienvenue donnés par le président du comité, M. Sylvestre Cyr, une charmante allocution fut donnée par le R. P. Leclainche, qui paraissait très ému et content de rencontrer ces anciens de l'endroit.

Ensuite, la veillée s'est passée en chansons, anciennes pour la plupart, et en anecdotes des premiers temps de notre colonie.

A une heure assez avancée, mais très raisonnable, tous ces pionniers se sont séparés, bien contents de s'être rencontrés à l'occasion de cet anniversaire, et emportant le meilleur souvenir de cette petite fête.

La Saint-Jean-Baptiste sera fêtée à Saint-Paul cette année; les comités sont déjà formés et feront tout en leur pouvoir pour que tous célèbrent comme il convient la fête nationale des Canadiens français. Qu'on se le dise!—Corr.

CHAUVIN

Dimanche dernier 15 avril c'était au tour des hommes mariés de présenter leur partie de cartes sous la direction de M. Edgar Bélanger. Une foule nombreuse se pressa autour des tables et tous jouèrent de leur mieux afin de gagner les beaux prix. Voici la liste des donateurs et des heureux gagnants. Pour les dames, premier prix, donné par John Courchesne, Mlle Aurore Côté; deuxième prix, donné par Alex. Benoit, Mme Omer Côté; prix de consolation, donné par Antoine Dolbec, Mme Alcide Côté. Pour les hommes, premier prix, donné par J. W. Pigeon d'Edmonton, gérant du "United Tobacco & News" et du "Yale Shoe Store", Anthony Hammer; deuxième prix, donné par Charles Doucet, Raymond Côté; prix de consolation, donné par Robert Délémont, Herménégilde St-Pierre.

Le programme récréatif suivit. La fanfare des "Chômeurs" ouvrit le programme avec deux morceaux. Ce fut toute une révélation pour l'assemblée. Personne n'avait cru à l'existence de pareils artistes dans la paroisse. Après la rafle de quelques objets, M. Clovis Dubaele vint encore régaler l'assistance avec ses joueurs dans d'autres morceaux exécutés avec une rare maitrise. Ensuite on entendit Robert Délémont et René Bélanger dans une comédie "On demande un acteur", René Bélanger sut interpréter "Baptiste" avec une réalité. . . Le grimeur, Emile Guilbault, contribua à augmenter encore sa personnalité.

Les membres de la fanfare revinrent encore sur la scène pour jouer "O Canada" et tous se séparèrent un peu tard admettant le succès de cette soirée. Nos remerciements sont d'abord aux donateurs de prix, aux organisateurs, aux membres de la fanfare (en particulier au directeur Clovis Dubaele) et tout spécialement au R. P. Gaborit, S.C.J., de Beaumont, l'ami de la jeunesse, pour avoir contribué si généreusement et si largement à la mise en existence de notre fanfare.

M. L. Corriveau s'est finalement installé au village pour s'occuper de la vente de machines agricoles.

Mlle Simonne Mathot, d'Edmonton, a été appelée d'urgence au chevet de sa vieille mère plus souffrante depuis quelque temps.

Baptême. Marie Françoise Cécile, née de Wilfrid Lemay et Elmédorée Descoteaux. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Descoteaux.—Corr.

LEGAL

Mercredi 11 avril, c'était l'anniversaire de l'installation officielle de l'Avant-Garde de l'école du village. Le matin, il y eut messe solennelle avec chants de circonstance et de nombreuses communions. L'après-midi, à 3 h., les cinq cercles de l'Avant-Garde se réunissaient dans la salle paroissiale, en une assemblée solennelle, présidée par Mlle Léona Proulx. Etaient venus spécialement d'Edmonton, le R. P. Tessier, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean, accompagné des RR. PP. Tétreault et Langevin, O.M.I., M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A. Il y avait aussi un groupe de religieuses du couvent de Saint-Albert. Cette assemblée était en même temps l'assemblée régulière, telle qu'elle se tient chaque mois, avec lecture des minutes et de la correspondance par la secrétaire, et le rapport financier par le trésorier. Il y eut aussi discussion sur la mise au point du règlement de la bibliothèque de l'Avant-Garde et sur la cotisation à exiger d'un groupe de membres appartenant à une même famille. L'on passa ensuite au programme récréatif et d'étude. Le cercle Jeanne Le Ber expliqua la tradition de la cabane à sucre. Le cercle Jeanne Mance nous fit connaitre Madeleine de Verchères; le cercle Maisonneuve, Lambert Closse; le cercle Goutier, Wilfrid Laurier, et le cercle l'Erable termina par une émouvante saynète. Les adieux du poète, Octave Crémazie. Sur l'invitation de Mlle la présidente, M. le curé adressa quelques mots et félicita les avant-gardistes et leurs dévouées maitresses. Le R. P. Tessier fut aussi invité à prendre la parole. Se disant tout heureux d'avoir été désigné à remplacer son supérieur, le R. P. Routhier, qui avait été empêché de venir, il donna à la jeunesse avant-gardiste de bons et sages conseils. Ce fut ensuite le tour de M. Belhumeur qui ne cacha pas son bonheur et sa fierté d'adresser la parole à une Avant-Garde aussi vaillante et aussi active. Il compte surtout sur ces organisations de jeunesse pour la survivance nationale dans cette province de l'Alberta. Un bon nombre des parents des enfants de l'école assistait à cette séance.

Le soir de ce même mercredi eut lieu à la salle paroissiale, la réunion mensuelle du cercle local de l'A.C.F.A. Elle fut présidée par M. Alexandre Lavoie, 1er vice-président, M. J. H. Tremblay, d'Edmonton, dont la présence avait été annoncée, n'avait pu venir. Les constitutions de la caisse mortuaire furent lues et discutées. Un comité fut formé pour organiser des soirées récréatives au profit de l'A.C.F.A. La première de ces soirées aura lieu le dernier dimanche d'avril.

Dimanche dernier, il y eut à la salle paroissiale, la représentation de la pièce "Fleur d'Oranger", jouée par les Anciens Elèves du Collège des Jésuites d'Edmonton avec le concours des Bonnes Amies. La salle était comble et les acteurs ont droit aux plus sincères félicitations. On n'entendait à la sortie que des compliments et des paroles élogieuses, tant les rôles avaient été si bien rendus et par tous. Le R. P. Gibeau, S.J., directeur de l'Association, adressa quelques mots de remerciement à M. le curé pour son bon accueil et complimenta l'assistance d'être aussi nombreuse et d'avoir écouté et suivi la pièce avec autant d'intérêt. C'est toujours un plaisir pour les Anciens de venir à Legal. Les entr'actes furent donnés par M. Jacques Sylvestre, notre ténor canadien. Mme Léon Riopel accompagnait au piano. Avant de reprendre le chemin d'Edmonton la troupe fut reçue chez M. et Mme Léon Riopel, où un délicieux lunch fut servi. M. Léon Riopel est vice-président de l'association des Anciens.

Malades à l'hôpital Général, Mlle Blanche St-Martin, qui a été opérée pour appendicite, et à l'hôpital de la Miséricorde. M. Pierre L. Potvin, pour infection à l'oeil droit. Tous deux cependant sont en bonne voie de guérison.—Corr.

LAMOUREUX

Les grands vents qui ont soufflé durant la semaine, spécialement vendredi et samedi, ont séché les chemins. Les travaux de remblais se sont continués un peu partout, si bien qu'il est maintenant difficile de soupçonner l'état affreux où étaient les routes pensant l'automne et l'hiver. Un beau soleil luisait dimanche, aussi il y avait une belle assistance à la grand'messe et le soir une réunion très nombreuse à la partie de cartes. Nous avions un peu moins de visiteurs d'en dehors, quoique Fort Saskatchewan avait son petit contingent dans la personne du P. Alexis, O.F.M., et aussi une nouvelle famille qui vient de s'y établir, M. et Mme Côté et M. Gagné. Nous avons remarqué aussi quelques personnes de Beaumont.

La partie de cartes se termina vers dix heures et ensuite on procéda à la distribution des prix aux gagnants. Les prix des dames, offerts par Mmes Adélard Gaumont, Raoul Langlois et Adélard Houle, furent gagnés par Irène Larocque, Mme Hector Lamoureux et Flora Lamoureux. Les prix des hommes, donnés par André Lamoureux, Jean Normandeau et Adélard Houle, furent remportés par Roméo Lamoureux, Zéphirin Girard et M. Diffley. Les prix d'entrée et de la rafle, donnés par Mlle Ernestine Boisjoli et l'autre par M. Camille Villeneuve, échurent à M. Siméon Langlois et C. N. Gagné. Après un succulent réveillon, il y eut un concert. L'orchestre Langlois-Rocque nous fit entendre des airs entraînants. Puis Emelda et Gilberte Normandeau, Alice Rocque chantèrent "Jean de la lune", accompagnées au piano par Emédine Rocque, tandis que Marcel Rocque personnifiait gravement "Jean de la lune". C'était gracieux et comique à la fois. Ces tout petits charmèrent l'assistance et recueillirent de chauds applaudissements.

Maurice Couture était en veine, ce soir-là; aussi, il nous dit avec brio deux monologues qui provoquèrent une bruyante hilarité.

Mlle Flora Lamoureux, toujours gracieuse dans son jeu de guitare, fut très goûtée dans les deux morceaux qu'elle exécuta.

Le R. P. Alexis que nous n'avions pas vu depuis quelque temps, chanta de vieux airs, toujours nouveaux quand ils sont chantés par une belle voix. Adélard Gaumont, qui n'est jamais à bout de ressources, malgré qu'il soit mis à contribution presque à chaque séance, trouva encore deux chansons qui furent très applaudies. Enfin, pour clore la série, Lorraine Paradis et Henri Gaumont accompagnés au piano par Mme Edmond Gaumont, chantèrent avec maints gestes expressifs: "Cécile et Collin", et jouèrent ensuite une petite scène comique intitulée: "Le nom de son père". Inutile de dire qu'ils furent très appréciés. Bravo à nos chers petits enfants qui nous ont apporté leur charmant concours pour ce programme. Sans méconnaître les mérites et les talents des grands, nous pouvons dire que les petits ont remporté, dimanche, le succès principal. A eux le pompon!

Merci cordial à tous et à nos dévouées Dames d'Autel.—Corr.

SAINT-EDOUARD

La difficulté de nous réunir dans la saison rigoureuse nous a fait saisir l'occasion d'une température plus clémente dont vient de nous gratifier la divine Providence.

Dimanche dernier avait donc lieu notre première soirée familiale de la saison. L'assemblée était nombreuse et gaie. Nos amis et artistes de Saint-Paul qui toujours se montrent empressés de nous assister en ces occasions se chargèrent de la partie dramatique. On s'est fort amusé de voir ces pauvres femmes qui voulant intervertir le rôle de leur noble époux dans la société, revenir toute penaude reprendre leur rang au foyer.

La soirée fut vraiment agréable et l'union des paroissiens n'a pas été un des moindres facteurs du succès obtenu, car chaque famille si elle n'était complète avait au moins son représentant. Cordial merci à tous.—Corr.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Aux membres de l'A.C.F.A.

Legal, Alta., 14 avril 1934.

Messieurs:

"Il faut semer avant de récolter"

Depuis huit ans que l'Association Canadienne française d'Alberta sème des idées de patriotisme par toute la province, où en est-elle rendue aujourd'hui? Ne serait-il pas à propos de faire une révision complète du chemin parcouru, et du travail accompli?

Nous nous demandons parfois s'il ne serait pas bon de faire un examen de conscience sérieux sur le passé; je crois que cela servirait à nous faire ouvrir les yeux et voir dans quelle direction nous marchons.

Voilà ce que j'ai cru utile de faire pour ma part comme membre de l'A.C.F.A., et permettez-moi de vous donner ici même ce que j'ai pu constater.

Je ne vous dirai pas que l'Association s'achemine vers un fiasco, n'ayant jamais été à ma connaissance bien prospère et l'affirmer serait presque mentir mais je puis dire que l'état de léthargique somnolence dans lequel elle se trouve pourrait bien lui être fatal avant même qu'elle ne s'éveille, à moins que des moyens énergiques et raisonnés ne soient pris pour lui procurer la santé dont elle a tant besoin et la faire bénéficier de cette exubérance de vie dont jouissent d'ordinaire les jeunes Albertains de son âge.

Et pour cela que faut-il faire? Il faut faire en sorte que ceux qui ont charge de veiller aux destinées de l'A.C.F.A. puissent léguer à ceux qui viendront après eux autre chose qu'un cerf-volant; ainsi ils éviteront les reproches amères des avant-gardistes d'aujourd'hui.

Il nous faut une organisation solide qui puisse donner à ses membres les avantages matériels qu'ils trouvent ailleurs et auquel est attaché le succès de toute entreprise bien organisée.

Quand donc nos chefs prendront-ils l'initiative d'un tel mouvement, et pourquoi ne donnent-ils pas aux cercles le but pour lequel un Comité Permanent fut formé ainsi que les noms des personnes qui le composent? Etait-ce pour refondre les statuts de la constitution, et donner une charte à l'A.C.F.A. et par là même lui donner la vie? Si c'est ainsi: Bravo.

Ce comité permanent se trouve placé au-dessus de l'Exécutif Général.

L'exécutif nous dira peut-être qu'il n'a pas d'argent pour payer l'octroi de cette charte; et bien, que le comité permanent invite les cercles à fournir de $5.00 à $10.00 chacun, ceci étant pris sur le 15 p. 100 de leur caisse et les parrains se feraient sans doute un honneur de fournir la balance pour faire sonner la cloche.

Et puis, il y avait sur la lettre circulaire du mois de novembre dernier des plans de Caisse dans le but de financer l'A.C.F.A., entr'autres celui-ci:

Supposons que l'Association soit incorporée, qu'il y ait une caisse de prévoyance où chacun pourrait déposer de son vivant la somme qu'il voudrait et que ses héritiers pourraient retirer le plein montant de cette somme à son décès, cet argent serait déposé là par patriotisme sans intérêt pour le déposant; l'A.C.F.A. pourrait jouir de l'intérêt de cette somme ainsi déposée tant que ces intérêts n'auront pas fourni assez avec les autres cotisations pour soutenir l'A.C.F.A. d'une manière permanente, et après avoir atteint cette somme l'Association devra commencer à payer un intérêt aux déposants à un taux fixé par le comité permanent.

Est-ce ainsi que l'exécutif l'entendait en nommant un Comité Permanent? Nous l'espérons, l'avenir nous le dira.

Aux cercles donc de se préparer pour le prochain congrès et de se montrer fidèles à la devise que nous lisons sur La Survivance "Dieu et Patrie". Pour nous la patrie c'est le Canada et nous croyons comme nos ancêtres que cette patrie est assez belle et grande pour nous permettre de développer chez nous les qualités et le prestige que nous sommes parfois tentés de demander aux sociétés étrangères. Soyons braves comme l'ont été nos pères et nous aurons bientôt une belle et grande Association assez puissante pour nous faire respecter de ceux qui seraient tentés de nous toiser de haut.

"Soyons unis la victoire est à ce prix". Un membre de l'A.C.F.A.

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Lundi, grand'messe pour l'âme de feue Soeur Ste-Julia, par Mme Spence et M. Ph. Bourque, en témoignage de sympathie à la famille Miquelon.

Mardi, grand'messe pour l'âme de feue Soeur Ste-Julia, par les familles Dr Beauchemin et Mme Poulin, en témoignage de sympathie à la famille Miquelon.

Mercredi, grand'messe en l'honneur de saint Joseph pour obtenir la grâce d'une bonne mort, par M. Siméon Laurendeau.

Jeudi, grand'messe pour l'âme de feu Célestin Fortin, par Mme Côté, en témoignage de sympathie à Mme Fortin.

Vendredi, grand'messe pour une intention particulière, par M. Siméon Laurendeau.

Dimanche 22 avril, solennité de saint Joseph, messe "Adjutor", page 364, Gloria et Credo, 2ème oraison du troisième dimanche après Pâques, préface de S. Joseph, Ite missa est, et le dernier évangile sera celui du 3ème dimanche de Pâques.

Le 19 mars qui arrive pendant le carême, trouve l'Eglise toute entière très occupée des mystères de la Passion, et voilà pourquoi la Saint-Joseph, quant à la solennité, est renvoyée au troisième mercredi après Pâques. Sortie maintenant des austérités du saint temps de la pénitence, l'Eglise invite tous les fidèles à rendre un culte solennel à son glorieux patron universel pendant les huit jours —octave de la fête, dont le principal, à cause du concours plus facile des fidèles, se trouve le dimanche dans l'octave. Ce troisième dimanche de Pâques devient donc la grande solennité populaire de la fête de saint Joseph: patron de l'Eglise catholique, en même temps qu'il est aussi le premier patron du Canada, et que la piété universelle l'appelle encore en troisième titre le patron de la bonne mort. Cette fête doit intéresser particulièrement notre piété à nous Canadiens catholiques.

En effet, après avoir été choisi pour être l'époux de la B. V. Marie, le père nourricier du Sauveur; l'Eglise place S. Joseph au rang de confesseur de la foi et reconnait en lui un protecteur tout désigné par la divine Providence pour assurer son salut au milieu des tribulations de la terre.

Nous lisons dans l'Epitre et dans les leçons de cette fête que Joseph, dans l'Ancien Testament figure de S. Joseph, "fut établi par Pharaon sur toute la terre d'Egypte, de sorte que le salut de tous dépendait de lui. Le peuple cria au roi, demandant des vivres et il leur répondit: Allez à Joseph. Ce même office fait dire encore à Joseph: "Dieu m'a établi comme père du roi, et maître de toute sa maison. Il m'a élevé pour sauver beaucoup de peuples". C'est le rôle que Dieu a confié à S. Joseph dans son Eglise.

De plus, S. Joseph, dès les premiers moments de la colonisation, a été nommé premier patron de la nation canadienne. Comme chaque nationalité qui l'habite a son patron particulier: les Canadiens français, S. Jean-Baptiste; les Irlandais, S. Patrice; etc., les citoyens de toutes les nationalités qui composent la population entière du Canada, et qui sont la nation canadienne ont comme patron S. Joseph. C'est parce que S. Joseph a eu le bonheur insigne de mourir entre les bras de Jésus et de Marié, qu'il est devenu tout naturellement le patron de la bonne mort.

Allons donc avec confiance à S. Joseph, afin qu'il nous protège par sa puissante intercession, car ce n'est pas en vain qu'il possède tous ces titres à notre égard.

Voici la chance! L'organisation paroissiale des oeuvres de Sainte-Famille offre à tous ceux qui veulent tenter une belle chance, l'occasion de gagner plusieurs bons prix en argent, dont le premier sera un beau mille piastres tout rond. Les autres nombreux prix varient quant aux montants, mais sont tous fort intéressants. "Qui ne risque rien, n'a rien" C'est entendu, alors prenez votre chance aujourd'hui sur mille piastres, soit en vous adressant à quelques familles de la paroisse, elles ont à peu près toutes de ces billets à votre disposition, soit encore en écrivant à M. le Dr Beauchemin, 208 Grain Exchange, Calgary. On pourra vous donner tous les renseignements désirés sur ce grand tirage qui aura lieu dans quelques semaines seulement.

Radio! Avez vous un poste radio-récepteur chez vous? Si oui, faites-vous gentiment un devoir de demander votre licence sur la formule bilingue que le ministère a fait préparer pour vous. La vieille licence est expirée le 31 mars, et la nouvelle licence bilingue peut s'obtenir au bureau de la radio situé au quatrième plancher du bureau de poste central. C'est un plaisir tout à fait visible pour les fonctionnaires qui sont là que d'avoir à distribuer la formule bilingue. Nous aurions tort de mépriser ce devoir du français et nous serions bien embarrassés pour expliquer sans rougir la lâcheté de notre négligence sur ce point si dans quelque temps la cause nationale faisait passer dans nos foyers français des vérificateurs de la fierté nationale chez nous.

Un décès. La famille Joseph Briand de cette ville vient d'apprendre la mort de Josaphat Veilleux, époux de Marie Turgeon, qui vient d'arriver dans la petite ville du Lac Mégantic dans la province de Québec. Le défunt, qui était l'oncle de Mme Briand, était âgé de 65 ans. R.I.P.

Le Courrier profite de l'occasion pour apprendre à ses lecteurs que la santé de M. Briand ne s'améliore pas d'une façon bien sensible. Au contraire, le malade parait parfois souffrir *beaucoup*. Et dans ces deux épreuves qui pèsent à la fois sur cette famille paroissienne, nos lecteurs voudront bien se rappeler charitablement que la prière bien faite porte toujours quelques secours avec elle.

On nous apprend encore qu'un autre paroissien: M. Antonio Croteau, employé sur les travaux d'exploitation de Turner Valley, est actuellement retenu chez lui par une indisposition qui semble la suite d'un accident dont il fut victime l'automne dernier.

De passage. Le R. P. Lebel, de Munson, était à Sainte-Famille, la semaine dernière, remplaçant M. le curé qui s'était absenté.

La Cie canadienne "Lion Oils". Notre compagnie canadienne-française des Pétroles Lion reçoit de plus en plus le patronage de nos gens du nord comme du sud. Les cultivateurs et les citadins en très grand nombre déjà se servent de la gazoline et des huiles "Lion" et nous nous rendons compte facilement ici que tous nos clients recommandent notre gazoline en toutes occasions. La compagnie, dont tous les intéressés sont canadiens-français en est sincèrement reconnaissante et tient à faire remarquer que ses produits sont de première classe. Notre compagnie possède sa propre raffinerie, elle emploie des ouvriers spécialistes dans le métier, et prépare ses produits selon les méthodes les plus modernes.

Le courrier, qui fut au courant des motifs de cette entreprise, peut bien déclarer que ce ne fut pas un désir vorace de réaliser des profits commerciaux, mais bien celui de grouper nos compatriotes dans une affaire, qui par ses chances inévitables de succès honnêtes, leur donnerait une certaine influence dans le monde industriel, et qui serait en même temps une source de bons revenus pour le développement de nos oeuvres paroissiales et scolaires.

Si donc tous nos gens, d'où ils habitent dans la province, veulent se donner la peine d'encourager les efforts des promoteurs, les succès seront très rapides, et les directeurs que nous savons tous très consciencieux, seront vite en mesure de faire bénéficier nos clients de bons avantages.

A part la raffinerie elle-même, il y a actuellement un poste de distribution en détail et en gros dans chacune des villes de Calgary et d'Edmonton.

A Calgary, il est situé à l'angle de la 9ème avenue Est et de la 4ème rue.

A Edmonton, il est situé à l'angle de la 105ème rue et la 102ème ave.

En attendant que d'autres postes accommodent encore mieux, nous comptons sur la sympathique bonne volonté de nos gens pour s'approvisionner en ces deux premiers endroits ouverts à la disposition du public.

—Corr.

FALHER

Nous sommes au regret d'annoncer que la mort est venue faucher à maintes reprises dans nos rangs. La première à nous quitter fut Mme Thérèse Branhofer, épouse bien-aimée de M. Siméon Babineau, décédée à l'hôpital de McLennan le 3 avril à l'âge de 27 ans. Elle fut inhumée le 6.

Le R. P. Lajoie fit la levée du corps et chanta aussi le service.

La dépouille mortelle était conduite par MM. Frank Roy, Armand Brien, Edgar Desfossés, Adélard Ouellette, Léonidas Aubin et J. B. Morin. M. Jos. Aubin portait la croix.

Outre son époux éploré, la défunte laisse deux enfants en bas âge, une soeur résidant à Falher, Mme veuve André Arcand; ainsi que sa mère et deux de ses soeurs, à Morinville, qui sont venues assister aux funérailles.

La mort vint aussi cueillir Joseph Roland Oliva Morin, enfant bien-aimé de M. Wilfrid Morin et de Mme Rose-Aimée Breton, décédé à l'hôpital de McLennan, le 5 avril; il a été inhumé à Falher, le 9, à l'âge de 5 mois.

Un troisième décès enlevait le 7 avril à l'affection des siens Mme Annie Lynch, épouse de feu Alphonse Gariépy. L'inhumation eut lieu le 10. La défunte était âgée de 67 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils Gaston et Raymond, une belle-fille, Christiana Lorrain; quatre petits-enfants, Gertrude, Gabrielle, Claire et Rodolphe; une belle-mère, Mme Alphonse Gariépy de Montréal; une soeur, Mme Hébert, de Chambly, P. Q., un frère, Joseph Lynch, de Montréal, un beau-frère, le Dr Chs Bernard, de Montréal, deux nièces, Camille Bernard et Mme Duchesneau, née Lucienne Hétu.

Le R. P. S. Lajoie a chanté le service solennel. L'église avait revêtu ses ornements de deuil.

La dépouille mortelle était conduite par M. W. Plourde, J. B. Langelier, A. Giroux, Ernest L'Heureux, E. Doucet, F. J. Poirier. M. Ernest Houde portait la croix.

Il nous est pénible de signaler la disparition de M. Bernard Bujold, pour clore une semaine si endeuillée; il est décédé dimanche le 8 avril, à l'hôpital de McLennan à l'âge de 49 ans.

Son service fut chanté par le R. P. J. B. H. Giroux, ex-colonisateur, appelé par télégramme pour rendre les derniers devoirs à un ami de coeur, un colon de la première heure, un excellent citoyen très estimé. Les religieuses Soeurs Sainte-Croix, tous les élèves et une nombreuse assistance, malgré des chemins impassables, avaient tenu à rendre un dernier hommage à celui qui est trop tôt disparu.

La messe des morts et cantiques de circonstance, "Oh! lugubre silence, moment triste et cruel", furent rendus avec émotion par la chorale sous la direction du maitre de chapelle, M. Léo Lavoie. Mme Desaulniers touchait l'orgue. L'abbé Legault dirigeait les cérémonies.

Il laisse pour pleurer son départ son épouse éplorée, Mme Brigitte Bernard, ses fils Emmanuel, Gérard, Antoine et Jean-Paul; une fille Marcelle; ses frères, Joseph, de Saint-Siméon, P.Q., et Léon, de Montréal; ses soeurs, Cécile veuve Bujold; Mmes Eugénie et Arthur Lefevre de Montréal.

Le cortège funèbre était conduit par M. J. B. Morin et les restes mortels furent portés par MM. J. Tremblay, F. Plourde, V. Gamache, H. Charbonneau, Aurélius Servant, E. Chevigny. M. Henri Martel portait la croix.

Adieu à nos chers disparus.

L'ange de la mort semble planer dans l'atmosphère falhérienne; en moins de six jours il a touché de son aile destructrice quatre personnes aimées, brisant des liens solides et jetant un voile de douleur sur la paroisse entière. Ils ne sont plus. Oh! comme ces mots mettent du noir dans l'âme de ceux qui les aimaient. Comme de lourds marteaux, ils s'abattent sur les coeurs et les torturent cruellement. Ils sont partis ces êtres aimés, partis à jamais pour un monde meilleur. Dieu l'a voulu, hélas! cette volonté divine si pénible soit-elle, doit être acceptée sans murmure, sans plainte. Elle est partie! cette intéressante paralytique qui a gravi courageusement et chrétiennement son calvaire pendant quatorze ans; elle a vu son cher époux mourir accidentellement au début de sa maladie. Arrivé aux premiers temps de la colonie, les perspectives d'un brillant avenir s'ouvraient devant eux quand ce double malheur fondit sur cette famille de M. et Mme Alphonse Gariépy. Ces douloureux souvenirs restent ineffaçables et c'est de tout coeur que nous sympathisons avec la famille.

Elle est partie! aussi Mme Babineau, jeune femme au noble coeur qui entra dans le giron de l'église catholique; elle fut une épouse admirable et jeune mère vertueuse; terrassée par une courte maladie, son départ subit laisse une douloureuse blessure au coeur des siens et de ses nombreux amis que le temps même ne pourra cicatriser. Sympathies sincères.

Il est aussi parti! ce jeune chérubin, fleur à peine éclose, le benjamin d'une famille de onze enfants bien-aimés de M. et Mme Wilfrid Morin. Chers parents, au ciel votre petit ange prie pour vous.

C'est devant le dernier cercueil ouvert en face du corps refroidi du regretté Bernard Bujold que nous fermons ce lugubre cortège. Il est parti en faisant courageusement le sacrifice d'une vie pleine d'attraits; il s'est incliné devant la volonté de son Créateur. Sa maladie qui lui faisait envisager la mort nous a donné une admirable leçon de résignation. Pionnier des premiers temps il avait dépensé son énergie à se créer une certaine aisance; quand l'heure a sonné il a dit un éternel adieu aux siens à une époque où il pouvait jouir du fruit de ses labeurs. Homme loyal et vertueux avant tout, d'un jugement profond il était estimé de tous; il a été au premier rang dans nos organisations religieuses, nationales et sociales; c'est donc à titre de reconnaissance que l'église était remplie de fidèles, malgré des chemins impassables; tous voulaient lui rendre une dernière marque d'estime. A son épouse en deuil et à ses enfants, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le cercle local de l'A.C.F.A. se fait l'interprète de tous les membres—anciens et nouveaux—pour offrir ses sympathies à la famille éprouvée en souvenir du zèle patriotique qu'il a déployé au service de la cause nationale en remplissant d'importantes fonctions.

Remerciements. Mme Bernard Bujold et sa famille remercient cordialement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par assistance, offrande de messes, bouquets spirituels, condoléances, assistance aux funérailles, etc.

Visiteurs. M. l'abbé Fabre, curé de McLennan, de passage à Falher.

Le R. P. J. B. H. Giroux, curé à Berwynn, est venu chanter le service de son ami de coeur et ex-colon, M. Bernard Bujold.

M. J. H. Tremblay, agronome, exerce ses fonctions dans le district.

M. P. Demers est de retour de Beaumont où il a été rendre visite à sa chère malade qui supporte toujours chrétiennement ses souffrances.

Départs. Le R. P. S. Lajoie, notre dévoué père-curé, est à Edmonton en voyage de repos dans le but d'améliorer sa santé fortement compromise. Nous formons des voeux pour qu'un repos complet le ramène en parfaite santé.

M. Oneil Demers est parti pour Beaumont, pour veiller aux travaux de sa ferme. Nous espérons le revoir parmi nous à l'automne.

Mme Léo Lavoie et Mlle Carmen, sa fille, sont allées faire une promenade au Lac la Biche, visiter leur famille qui partira prochainement pour la province de Québec. Bon voyage et prompt retour.—Corr.

DONNELLY

Mercredi matin, le 4 avril, M. Valmore Robert, fils de M. et Mme Arthur Robert, conduisait à l'autel, Mlle Marcella Dandurand, fille de M. et Mme G. Dandurand.

La cérémonie nuptiale fut célébrée par M. l'abbé J. L. Roy, curé de la paroisse du Sacré-Coeur. Au cours de l'office divin, le chant fut exécuté par les Enfants de Marie, et à l'issue de la messe eut lieu la consécration de la jeune épouse à Marie, puis la déposition du voile et du ruban entre les mains de deux congréganistes.

Le déjeuner fut servi chez M. Dandurand, père de la nouvelle mariée, après lequel les nouveaux époux partaient pour Vancouver, en voyage.

Aux nouveaux époux, nous souhaitons santé, bonheur, dans leur nouvel état de vie.

Nous nous en voudrions de terminer cette chronique sans offrir des félicitations à la chorale de l'église qui a su rehausser la fête par son beau chant, tout à la fois pieux et conforme à la liturgie, le jour de Pâques.—Corr.

PLAMONDON

Albert Chévigny

Le 9 avril ont eu lieu en notre église remplie d'assistants, les funérailles de M. Albert Chévigny. Le service fut chanté par M. le curé. Les porteurs étaient les beaux-frères du défunt, MM. Edouard, Frédéric, Valmore, Clifton, Emile Plamondon, et M. François Ulliac. Conduisaient le deuil: son épouse, née Dellamen Plamondon, ses enfants: Zéa, avec son mari, Roland Piquette; Louis, Lina, Rita Chévigny; ses frères: Georges, François Chévigny et leurs dames, et M. Octave Chévigny, ce dernier de Saint-Albert; ses soeurs, Dame J. Ringuette, de Saint-Albert, et Dame M. L. St-Louis, d'Edmonton. Venaient ensuite les familles alliées, du côté de son épouse, qui sont plus de la moitié de notre paroisse, puis le reste à peu près de notre population avec de nombreux amis venus des places voisines. Mme Clovis Hamel, du Lac la Biche, chanta le Crucifix de Faure et un Miseremini. L'on entendit aussi en solo, MM. Clovis Hamel et A. Gaudet et autres. Notre choeur de chant était aussi au complet. Immédiatement après le service eut lieu la sépulture au cimetière paroissial, dans le lot des Chévigny.

La quête du service donna les honoraires de cinq grand'messes et trois messes basses. Une grand'messe recommandée par la famille J. A. Piquette fut annoncée pendant le service. Onze messes furent offertes aussi par MM. D. Phillips, M. Roberge, R. Blanchard, R. Barry, W. Beaudet, N. Bernard, J. Lachambre, J. Capdevieille, R. Froment, I. Robinson, A. Dubois, C. E. Froment, A. Lachambre, R. Janelle, H. Gariépy, D. Bernard, M. Fortin, G. Thibodeau, N. Allard, J. E. Villeneuve, R. Couturier, B. Cusson, tous de Coal Valley, et amis de la famille Roland Piquette. Ce dernier offrit trois messes; M. Albert J. Plamondon une messe; M. François Ulliac une messe; M. Jean Ulliac une messe; M. Edouard Plamondon et sa famille une grand'messe; famille J. A. Piquette, une deuxième grand'messe; Rév. Mère Provinciale des Filles de Jésus, de Morinville, une messe. De Saint-Albert furent aussi reçues des offrandes de messes de Dames Anna et Marie Chévigny, une messe; M. et Mme Léo Béland, une messe; M. et Mme Joseph Ringuet, une messe; Dame M. L. St-Louis, deux messes, M. Octave Chévigny et sa famille, une messe; R. P. Pilon, O.M.I., une messe.

Des bouquets spirituels furent offerts par les Rév. Filles de Jésus, de Morinville, et leurs élèves; les Rév. Filles de Jésus de la Mission du Lac la Biche; Mmes Gaumont et Verreau; M. et Mme Henri Plamondon et leur fils; Mlles Rosalie, Alina, Esther, Imelda, Bernadette, Dellamen Plamondon; Mlles Jeanne Piquette, Yvonne Ulliac, Louise Ulliac, Laura Duperron, M. N. Bessette, famille Alfred Plamondon, Ovide Bossé, J. M. Ulliac, Jean Ulliac; MM. Frédéric, Valmore, Joseph F., William et Emile Plamondon; M. Louis Ulliac et Mme G. Guigon, et Mme M. L. St-Louis.

Autres condoléances de la part des RR. PP. Boucher et Comiré, O. M.I., de M. Louis Normandeau, Alfred Chévigny, et nombreux amis de Saint-Albert, Edmonton, Plamondon et les places voisines.

Mme Albert Chévigny et sa famille remercient de tout coeur, par la bienveillante voix de la Survivance, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, prières, présence, ou autrement, et particulièrement MM. J. A. Piquette, capitaine H. H. Dakin, M.P.P., Jos. Déchêne, M.P.P., amis intimes du défunt, qui tous trois ont grandement aidé la famille éprouvée dans ces tristes circonstances.

La Survivance de la semaine dernière a mentionné les proches parents du défunt qui lui survivent.

La vie de M. Albert Chévigny fut liée au développement de toute une région. Né à Saint-Albert, Alberta, le 25 mars 1881, il était le septième des onze enfant de Louis Chévigny et de Joséphine Arcand. Ses parents, les Chévigny de Lachevrotière, étaient venus de Saint-Stanislas de Champlain. Cet enfant était le premier blanc à naitre à Saint-Albert. Il fut baptisé par S. Exc. Mgr Grandin et nommé d'après le patron de la paroisse. A noter qu'il est aussi le premier de sa famille à partir pour l'autre vie.

En 1894, le jeune Albert fut envoyé au Séminaire de Québec où il étudia trois ans. Les parents de sa mère, à Deschambault, P.Q., l'accueillaient pendant les vacances.

Revenu à Saint-Albert en 1897, il demeura sur une ferme. Il vint au nouvel établissement de Plamondon en mars 1911, dans les temps héroïques voisins des débuts. En septembre suivant, il épousait Mlle Dellemen Plamondon, fille de 14 ans du père Jos. Plamondon, le fondateur de notre paroisse. Il s'unissait alors à celle qui avait été la première élève blanche du couvent des Filles de Jésus, à la mission du Lac la Biche, et aussi la première institutrice, à l'école libre de Plamondon.

M. Albert Chévigny se lança ensuite dans le commerce, avec ses frères Georges et François, s'occupa aussi de fermes, d'hôtel et d'agences diverses. Il organisa notre choeur de chant, dont Mme Chévigny est encore directrice. Il fut aussi l'organisateur de notre district d'école, le premier en cette région, et en fut le secrétaire jusqu'à sa mort; il organisa les expositions agricoles annuelles en notre paroisse, qui peut se vanter d'y avoir merveilleusement réussi, et fut intéressé à tout ce qui concernait le progrès de la place, et même la politique de notre comté.

Avec lui, beaucoup de citoyens de la région perdent un conseiller éclairé et prudent, et un ami sûr. Les foules entourant son cercueil ont témoigné leurs regrets de sa disparition, tout comme beaucoup de sympathiques absents.

A la famille en deuil, à son épouse, à ses enfants et petits enfants—il en compte un, Roméo Piquette—nous réitérons nos sincères condoléances.

McLENNAN

MON CARNET

La vente de fleurs annuelle suivie d'un thé a eu, comme par le passé un succès bien satisfaisant, aussi un merci du coeur à toutes les dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur, McLennan, qui ont, de nouveau, fait preuve de dévouement; reconnaissance aussi à tous les gens de McLennan qui leur ont facilité la tâche en répondant aimablement à leur zèle.

L'hôpital ne ralentit pas son oeuvre, le grand nombre de patients en est évidemment la preuve, aussi les bons soins sont prodigués à tous indistinctement quelles que soient la nationalité et la langue, car l'hospitalière voit uniquement en ses patients une âme créée par Dieu et un corps malade à soigner, elle n'épargne rien, ne ménage ni son temps, ni ses pas, s'encourageant de la promesse divine: "Tout ce que vous ferez au plus petit des miens, je le considérerai comme fait à moi-même." Les différences de langue et de nationalité ne sont-elles pas une punition de Dieu; au ciel tous pourront se comprendre, pourquoi ne pas faire de notre petit hôpital un lieu de paix, un portique du paradis! Admis à l'hôpital pendant ces derniers quinze jours: M. Fred Esher, de Faust; M Willie Morasse a subi une opération pour l'appendice, il se porte bien. M. G. McNeil, de Kathleen; M. Léon Dumont, de Girouxville, est encore sous traitements. Eva Desfossés et Iéa Desfossés, de Falher, ont été opérées pour les amygdales et sont retournées chez elles. A la suite d'un léger accident, M. Robert Bergeron de Donnelly a nécessité une intervention chirurgicale, il est maintenant mieux. Mme Albert Allin de Falher se porte bien et retournera parmi les siens. Mme E. Roby de Tangente, M. Paul Walker de Driftpile, M. John Lalonde de Driftpile, le bébé N. Walker de Driftpile, M. M. Boivin de Eaglesham, M. Arthur Moisan de Falher, M. Philias Maisonneuve de Donnelly, M. A. Rémillard de Dréau, Mme A. Rémillard de Dréau, M. Omer Lambert de Falher, Mme A. Laflamme du Lac Magloire, M. Théodore Raby de Falher, M. Edmond Verreault de Tangente.

Naissances. Garçon, enfant de M. et Mme Fediw de Grande Prairie; garçon, enfant de M. et Mme Paul Demulle de Donnelly.

Décès. M. Bernard Bujold de Falher; bébé Roland Morin de Falher.

Aux familles éprouvées nous offrons nos plus sincères sympathies.

Ecole Guy

Notre club littéraire toujours très actif, tient régulièrement ses assemblées. Depuis septembre plusieurs réunions ont convoqué les membres entr'autres quelques-unes ont été publiques, telle notre réunion tenue la semaine dernière, dont voici le court programme:

Quelques mots de bienvenue, adressés par le président: Claude Bisson; Chant du club: "Canada, ma chère patrie; Récitation: Es-tu là Jésus? par la division No II du club; Un fait de Louis XII, par Louis Châteauneuf; Concours d'épellation, par la division No II du Club; Choeur "Montez toujours"; Débat de grammaire par la division No I du club; "A bas la gramamire", petite pièce exécutée par Léger Lessard, Paul-Emile Côté et Gilbert Desrosiers; Félicitations aux quatre nouveaux membres du club, adressées par Sylvio Côté, président de la division II du club; Déclamation, "Mon futur m'a trompé", par Fernande Côté; Chant par les plus petits, "Le grand Lustukru"; Déclamation, "Les nations", par Claude de Bisson. O Canada.

Nous constatons avec plaisir que le No VI des lois du club est bien observé à savoir: Se prêter volontiers pour remplir le rôle assigné à l'assemblée du mois, soit pour concerts ou organisations diverses. Donc nous félicitons les membres des deux divisions. Merci à ceux qui veulent bien toujours encourager par leur présence, la jeunesse de l'école Guy.

"Petite Laurentienne".

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	45½
No 2 Nord	41
No 3 Nord	39
No 4 Nord	35½
No 5 Nord	32½
No 6 Nord	29½
Fourrage	27
Avoine—	
No 2 C W	19⅛
No 3 C W	16⅛
Fourrage	15⅝
Orge—	
No 3 C W	20¾
No 4 C W	19¼
Fourrage	18
Seigle—	
No 2 C W	23
No 3 C W	19
No 4 C W	17

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	63⅜
No 2 Nord	57⅝
No 3 Nord	55⅞
No 4 Nord	54⅞
No 5 Nord	51⅛
No 6 Nord	45⅞
Fourrage	42⅞

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	64¾
No 2 Nord	61¾
No 3 Nord	60⅛
No 4 Nord	58⅛
No 5 Nord	54⅝
No 6 Nord	52⅜
Fourrage	49⅞
Avoine—	
No 2 C W	31
No 3 C W	28
Fourrage	27¾
Orge—	
No 3 C W	34⅞
No 4 C W	33⅜
Seigle—	
No 1 C W	41⅝

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.25 à 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " moyens	2.75 à 4.00
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualite moyenne	3.25 à 3.75
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.75
Agneaux de choix	6.50 à 7.00
Agneaux de bonne qualité	4.00 à 6.00
Agneaux qualité moyenne	2.50 à 3.50
Moutons d'un an	3.00 à 4.50
Brebis	2.00 à 3.50
Porc à bacon	7.20
Boeufs d'engrais—	
De choix	3.00
Bonne qualité	2.50 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.25
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	.22
No 1	.20
No 2	.17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	10	08	06
B	08		
C	06		

Beurre—	
No 1, en boite	.29
Enveloppé, No 1	.28
" No 2	.27
" No 3	.26
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.06
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

	A	B	C
Poulets	10	08	06
Poules	10	08	06



Page Agricole



Notes Agricoles

Dans l'évaluation de la valeur totale de tous les genres de volailles agricoles par provinces au Canada en 1933, l'Ontario vient en tête de la liste avec $14,637,000, suivie du Québec avec $5,054,000; la Saskatchewan, $4,154,-000; l'Alberta, $3,080,000; le Manitoba, $2,363,000; la Colombie britannique, $1,927,000; le Nouveau-Brunswick, $894,000; la Nouvelle-Ecosse, $738,000; et l'Ile du Prince Edouard, $609,000.

Le nombre de vaches laitières au Canada est en augmentation dans toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta et de la Colombie britannique.

Une étude entreprise à l'Institut de Recherches Rowett, Ecosse, pour voir si un supplément de protéine serait utilisé par les moutons pour la production d'un surplus de laine a fait voir qu'il n'y avait aucune différence significative dans l'un ou l'autre des caractères de la laine mesurée sur deux groupes de moutons. L'un des groupes avait reçu 52 pour cent de protéine digestible de plus que l'autre.

L'importation de farine canadienne en Hollande se heurte à des restrictions; les boulangers hollandais ne peuvent employer que cinq pour cent de farine étrangère, mélangée à 95 pour cent du produit du pays. Il y a eu, cependant, une augmentation considérable dans les importations de blé canadien l'année dernière.

Le prix des aliments par comparaison à celui des volailles et des oeufs est le plus grand facteur qui affectera la production avicole l'année prochaine. Si le prix des aliments diminue, il est probable que la production d'oeufs et de volailles augmentera.

A venir jusqu'au 8 mars les exportations de pommes canadiennes sur le Royaume-Uni cette saison accusaient une augmentation de 109 pour cent sur les barils et de 10 pour cent sur les caisses. Les exportations des Etats-Unis ont diminué de 58 pour cent sur les barils et de 7 pour cent sur les caisses.

On peut fabriquer environ un quart de livre de beurre avec la matière grasse séparée de 100 livres de petit lait. Ce chiffre ressort d'une enquête sur les fromageries de l'Ontario conduite par les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Beaucoup de fabriques dans l'Ontario ont installé des séparateurs à petit lait et quelques-unes également ont un matériel de fabrication de beurre pour convertir en beurre la crème obtenue.

Cette année, à venir jusqu'au 7 mars, les expéditions de bovins sur la Grande-Bretagne avaient augmenté de 2,653 têtes par comparaison à la même période de l'année dernière; les chiffres exacts sont 8,949 têtes en 1934, 6,296 en 1933.

Le rapport annuel du Ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick rend hommage à "la superbe collaboration prêtée par les fonctionnaires du Ministère fédéral de l'Agriculture, non seulement en mettant à exécution les travaux d'une nature coopérative, mais aussi dans la tâche générale de développer les intérêts de l'industrie animale dans la province."

L'empotage des plantes

Le meilleur moment pour changer les plants de pot est le commencement du printemps, dit le Service d'horticulture du Ministère fédéral de l'Agriculture. C'est à ce moment que l'on doit tailler et rabattre les géraniums, les bégonia, les coleus et les plants du même genre qui ont pris une mauvaise forme. Il est bien rare que les plantes aient besoin d'être empotées pendant l'hiver et il faut éviter de faire cette opération trop souvent. Pour qu'elles puissent fleurir abondamment, il faut que leurs racines soient bien enchevêtrées. C'est une excellente précaution que de mettre au-dessus du trou, pour l'égouttement, un morceau de pot retourné que l'on recouvre d'une petite quantité de pot cassé ou d'escarbilles. On ne recommande pas de se servir de boîtes de ferblanc ou d'autres ustensiles à la place de pots, mais si on est obligé de le faire, alors qu'on n'oublie pas de pratiquer une ouverture d'au moins un demi-pouce au fond de ces boîtes pour que l'eau puisse s'écouler. Lorsqu'on rempote il est bon d'enlever une partie de la vieille terre et des racines. Les plants et les boutures doivent être établis fermement; il faut prendre les soins nécessaires pour que les racines ne soient pas endommagées. Dans le pot rempli, la terre devrait être à un demi-pouce du bord.

Votre semence est-elle bien pure?

En ces trois dernières années, nous avons fait, à la Station expérimentale fédérale de Scott, l'essai pour la pureté de plus de quinze cents échantillons de blé prélevés dans les voitures des cultivateurs qui arrivaient aux élévateurs de campagne. Nous avons constaté que vingt-cinq pour cent de ces échantillons étaient assez purs pour être employés comme semence et que, dans la plupart des districts, il y avait au moins un peu de bonne semence d'une bonne variété.

Les observations qui ont été faites sur les parcelles où ces essais ont été conduits, ont révélé certaines choses qui méritent d'être mentionnées. Il est très important, par exemple, que le cultivateur sache distinguer la différence qui existe entre l'impureté et la variété principale, et beaucoup n'ont pas les connaissances qu'il faudrait pour cela. Par exemple, nous avons rencontré plusieurs producteurs consciencieux qui étaient tout surpris d'apprendre qu'il y avait des impuretés dans leur grain, et cela venait de ce qu'ils ne savaient pas reconnaitre la différence entre l'impureté et la variété principale. Nous avons constaté qu'une variété se salit avec le temps; plus il y a d'années qu'elle est employée dans le commerce, plus elle renferme d'impuretés. Quarante pour cent environ des échantillons contenaient des mélanges d'autres types. Il est très vrai que celui qui produit de la semence de qualité inférieure pourrait accroître ses rendements en se procurant de la meilleure semence, mais un fait encourageant à noter, c'est que la progéniture de la semence qui a été distribuée comme source enregistrée, en ces deux dernières années, est d'un bon type et conserve bien sa pureté.

Le blé est le principal produit d'exportation des Prairies, et il se heurte à une vive concurrence sur les marchés du monde. Tous les producteurs devraient donc faire leur part pour maintenir un haut type modèle de qualité pour ce produit. Comme les mélanges de variétés inférieures abaissent la qualité du blé, il est important de ne cultiver que de la semence pure des variétés recommandées.

Nous nous préparons à faire l'essai, sur une échelle beaucoup plus grande que nous n'avons fait jusqu'ici, de la pureté du blé de semence employé par les cultivateurs.

F. M. MacIsaac,
Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.

Le problème des maladies des abeilles

Ce n'est assurément pas exagérer que de dire que les maladies du couvain sont le grand fléau du rucher et qu'elles font perdre plus d'argent à l'apiculteur que toutes les autres causes de pertes réunies; ces maladies et les tentatives que l'on fait pour les extirper entrainent en effet non seulement la perte de la récolte de miel mais aussi celle des abeilles et d'une grande quantité de matériel coûteux. On connait trois espèces de maladies du couvain au Canada et deux de ces espèces, la loque européenne et la loque en sac, ne devraient causer aucune inquiétude à l'apiculteur, car on n'a aucune difficulté à les maîtriser au moyen de bonnes pratiques, savoir, des ruches bien peuplées ayant à leur tête de jeunes reines vigoureuses provenant d'un bon stock italien, et une provision abondante de nourriture en tout temps. Quant à la loque américaine, c'est un fléau dont il faut détruire les germes dès qu'on les découvre, car une colonie infectée peut propager l'infection à toutes les autres ruches du district. L'apparition subite de la loque américaine dans un rucher ne signifie pas que ce rucher a été mal soigné, les germes de la maladie ont pu venir d'un rucher voisin tenu par par un apiculteur insouciant ou peu scrupuleux, mais ce serait commettre une grande faute que de ne pas procéder immédiatement à un nettoyage rigoureux du district. Une ruche une fois infectée constitue un danger pour toutes les autres ruches qui se trouvent dans un rayon de deux ou trois milles. A mesure que la ruche infectée s'affaiblit, elle devient une proie pour les abeilles pillardes, la maladie peut être portée au loin et l'apiculteur lui-même peut, sans le savoir, la répandre d'une colonie à l'autre en faisant ses manipulations habituelles. Le couvain sain est recroquevillé au fond de la cellule et sa couleur est blanc perle. Les opercules qui recouvrent le couvain sain sont légèrement soulevés, intacts, et de la même couleur que le rayon qui les entoure. Si le couvain a une apparence différente de celle-ci, on fera bien d'en prendre des échantillons pour les envoyer immédiatement au Service de l'apiculture de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour les faire examiner. Chaque province a ses propres règlements sur les maladies des abeilles et nous conseillons aux apiculteurs d'écrire à leur apiculteur provincial pour avoir le texte de ces règlements. N'achetez jamais des abeilles dans des ruches et n'achetez jamais un matériel d'occasion à moins que vous ne soyez sûrs que le rucher dont ils proviennent n'a pas de maladies, et ne distribuez jamais aux abeilles pour les nourrir du miel d'origine inconnue.

G. B. Gooderham,
Apiculteur du Dominion.

La quantité de matière sèche dans les plantes fourragères

On a fait à la sous-station expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta, la détermination de la quantité de matière sèche qui se trouve dans différentes plantes fourragères, et les résultats suivants ont été obtenus.

L'avoine Bannière, prise comme base de comparaison, contenait en moyenne 5130 livres de matière sèche absolue, équivalant à près de trois tonnes de fourrages séchés.

Les tournesols ont produit 79.7 pour cent autant de matière sèche que l'avoine, et le blé d'Inde 33.8 pour cent autant. Dans le millet sensible à la gelée, la proportion de matière sèche n'était que de 53 pour cent de celle de l'avoine.

Les rendements de navette et de chou frisé ont dépassé celui de l'avoine par 10 pour cent, principalemen à cause de leur végétation phénoménale en 1929. Dans trois années sur neuf, l'avoine a dépassé la navette et le chou frisé.

Les rutabagas (choux de Siam) se sont montrés les racines les plus productives, produisant 78.5 pour cent autant de matière sèche que l'avoine. Les navets venaient ensuite avec 65 pour cent, les betteraves fourragères n'ont produit que 46.2 pour cent, les betteraves à sucre 40.7 pour cent, et les carottes 26.3 pour cent de matière sèche par comparaison à l'avoine.

La navette et le chou frisé servent également de pâturage et l'utilisation de la récolte n'exige que peu de frais de main-d'oeuvre. Les récoltes binées coûtent plus cher d'entretien que l'avoine au cours de leur végétation, et les racines demandent à être conservées dans un caveau à l'épreuve des gelées. Il n'y a qu'un petit nombre de cultivateurs qui cultivent du blé d'Inde ou des tournesols pour les donner séchés ou ensilés, et le millet n'est pas généralement recommandé dans ces régions du nord. On peut souvent employer de petites quantités de betteraves fourragères et de choux de Siam pour l'alimentation d'hiver, mais l'avoine en gerbes sera toujours le régime principal de nos bestiaux. Le foin de graminées fourragères et de légumineuses soutient avantageusement la comparaison avec l'avoine lorsqu'on considère la qualité du fourrage, et c'est le supplément le plus satisfaisant.

E. C. Stacey, régisseur suppléant,
Sous-station expérimentale fédérale,
Beaverlodge, Alta.

A l'exception des porcs, toutes les expéditions de bestiaux de l'Ouest à l'Est du Canada pendant les neuf premières semaines de cette année accusent une augmentation sur les l'année précédente. Voici les chiffres (chiffres de l'année dernière entre parenthèses): bovins, 14,026 (4,578); veaux, 148 (19); moutons, 19,601 (15,700); porcs 48,097 (62,604).

Comment semer la graine d'herbe

Dans cette région du Nord où la pluie n'est jamais abondante, l'un des plus gros problèmes pour le cultivateur est de bien ensemencer la terre qu'il veut mettre en prairie. L'emploi d'une plante-abri pour la jeune herbe est mauvais, car les gros grains de la céréale produisent des plantes qui gênent bientôt les fines plantules de l'herbe et du trèfle, privant ces dernières d'eau et d'engrais si bien que ces plantules font une pousse mince, effilée, à moins que la végétation ne soit exceptionnellement favorable. Après la moisson, à la fin d'août ou en septembre, le temps est souvent frais, sec et venteux, et les plantules font une pousse beaucoup moins vigoureuse que dans les climats où un plus long intervalle s'écoule avant la saison dormante. Même si les semis de légumineuses non inoculées au milieu d'une plante-abri ont bien de la peine à y échapper—ils ne feront que de lents progrès le printemps suivant, luttant faiblement contre les plantes indigènes et les autres mauvaises herbes qui les assiégent de toutes parts.

Sachant toute l'étendue de ce problème, la Sous-station expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta, s'est appliquée à chercher à le résoudre presque depuis qu'il est établi, et des milliers de parcelles ont été ensemencées par des méthodes comparatives en ces seize dernières années.

Les parcelles de prairies, semées seules et sarclées à la main pendant la première saison, ont presque toujours produit de deux à quatre fois autant de foin que les semis protégés par une plante-abri, mais il faut admettre, d'autre part, que la différence dans la quantité de foin produite égale rarement le poids de la plante-abri. Cependant, les semis protégés par les plantes-abris échouent parfois complètement et sont souvent infestés de mauvaises herbes. Quant aux semis sans plante-abri, laissés sans foin, ils produisent d'abondantes récoltes de mauvaises herbes la première saison.

Pour nous dispenser d'avoir à désherber, nous avons essayé de semer la graine seule, sans plante-abri, en mai ou en juin, et de la faire paitre de près—sur tous les champs où le sol est assez ferme pour porter les animaux—jusqu'au commencement d'août, afin d'empêcher les mauvaises herbes de pousser; à cette époque on enlevait complètement les animaux pour que l'herbe ait le temps de prendre un développement suffisant pour se protéger contre l'hiver. Les champs traités de cette façon n'ont pas produit autant que ceux qui avaient été sarclés à la main, et cependant, ils ont donné des récoltes raisonnablement bonnes de foin relativement propre. Je ne crois pas que ce plan réussirait dans les champs infestés de tabouret, et je ne sais pas ce qu'il donnerait à la longue dans un assolement où les semis seraient toujours faits de cette façon, mais tout ce que je peux dire, c'est qu'il a assez bien réussi jusqu'ici à maîtriser les mauvaises herbes comestibles comme le chou-gras, le sarrasin sauvage et la bourse à pasteur. Il faut, bien entendu, faire paitre judicieusement.

W. D. Albright, régisseur,
Sous-station expérimentale fédérale,
Beaverlodge, Alta.

Légumineuse pour terre irriguée

La luzerne est sans aucun doute la meilleure plante à foin sur terre irriguée. Lorsque la luzernière est établie, il faut généralement compter la laisser plusieurs années, du moins tant que la récolte est satisfaisante, parce que la graine de luzerne coûte cher et que ce n'est guère que la troisième année après les semailles que l'on obtient les plus gros rendements. C'est justement parce que les luzernières sont de longue durée qu'il est difficile de faire entrer la luzerne dans un assolement, c'est-à-dire dans une rotation de récolte.

Les légumineuses sont des récoltes importantes à deux points de vue: d'abord pour le foin qu'elles produisent, et ensuite, pour les nitrates qu'elles apportent au sol. Elles se recommandent surtout sous ce rapport aux fermes où l'on cultive la betterave à sucre sur une grande échelle. Une récolte bisannuelle est la meilleure pour ces fermes, car elle s'adapte mieux à un assolement de courte durée, et le mélilot est la plante que l'on emploie généralement aujourd'hui. Il y a lieu de croire, cependant, que le trèfle rouge rendrait un meilleur service dans bien des cas que le mélilot (trèfle d'odeur). Les résultats obtenus à la station expérimentale fédérale de Lethbridge, Alberta, montrent que le trèfle rouge peut rendre tout autant de foin que le mélilot et que la qualité du foin produit est bien supérieure à celle du mélilot.

Le trèfle d'alsike et le trèfle blanc de Hollande sont très utiles dans les mélanges à pâturage; le premier est l'une des meilleures plantes à employer sur terre basse. On recommande généralement de petites proportions de trèfle blanc de Hollande pour les pelouses irriguées ou pour celles qui peuvent être arrosées fréquemment.

A l'exception du mélilot, presque toute la graine de trèfle que l'on sème dans l'Alberta vient de l'Est du Canada ou de la Colombie britannique. Cette graine, et spécialement celle du trèfle rouge et du trèfle d'alsike, a été produite sur terre irriguée dans l'Alberta par la Station expérimentale fédérale de Lethbridge: elle a très bien réussi sous ce rapport. Lorsque l'on produit de la graine de trèfle sur une échelle commerciale, on peut se servir d'une décortiqueuse à trèfle pour le battage; à défaut de cette machine, on peut battre la récolte assez bien avec la batteuse ordinaire, pourvue, de rouleaux concaves spéciaux, contenant des dents corruguées.

W. D. Hay,
Station expérimentale fédérale,
Lethbridge, Alta.

Qui sommes-nous?

(Suite de la page 7)

aux parents de s'enquérir si leurs plus chers intérêts y sont bien à l'abri du sabotage et de l'incurie!

Qu'il me soit permis de terminer cette causerie en faisant un appel fraternel aux cercles locaux de l'A.C.F.A., dont le but est de grouper nos forces éparses çà et là dans ce vaste pays, afin de les coaliser et de les organiser pour l'action, et en leur demandant de prendre conscience de leur rôle au point de vue catholique et national!

L'expérience veut qu'il y ait malheureusement un trop grand nombre de nos Canadiens français qui ne prennent aucun intérêt à une cause qui est la leur autant que la nôtre, et qui suivent d'un oeil de défiance les efforts de l'A.C.F.A. qu'ils appellent assez cavalièrement "un nid à chicane", ou encore, "un billet de guerre" à des gens qui ne nous veulent aucun mal.

Comme le disait naguère un intellectuel de cette trempe, et avec un sérieux digne d'une meilleure cause: "Avant l'A.C.F.A., tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes; les Canadiens français étaient partout, et aux premières places; et depuis l'A.C.F.A., ils ne sont nulle part, ou du moins il leur faut se battre pour arriver quelque part!"

Comme vous voyez, c'est d'une logique serrée, et on serait porté à tirer l'échelle sur une conclusion comme celle-là!

Mais non, nous ne tirerons pas l'échelle, mais nous essaierons de tirer une conclusion moins défaitiste des quelques pensées éparses qui précèdent. Et cette conclusion serait qu'il importe sans retard de nous convaincre plus que jamais que le besoin s'impose d'organiser nos forces locales, et de les rattacher aussi fortement que possible à l'Organisme Central, disons plutôt, au coeur même de l'A.C.F.A., qui est l'Exécutif Central, d'où doit partir, et d'où part, Dieu merci, la vie et le mouvement, qui doivent assurer notre survivance.

Que les cercles reçoivent avec gratitude, qu'ils exécutent avec exactitude et bon vouloir, les mots d'ordre qui leur viennent de ceux qui sont au premier chef responsables de nos intérêts sacrés; qu'ils secondent sans arrière-pensée leurs initiatives; qu'ils aient l'oeil ouvert comme eux à tous les dangers et à tous les empiètements; qu'ils ne mesquinent ni leur temps, ni leur argent à un organisme, qui se dépense uniquement pour leur servir à la fois de guide et de rempart, et alors nous pourrons nous glorifier de continuer une tradition quatre fois séculaire, et de n'être pas trop indignes de ceux qui nous ont acquis au prix de leurs sacrifices et même de leur sang le droit d'être encore: Canadiens français et catholiques!

Mesdames et messieurs, je vous dois un gros merci pour votre sympathique attention et votre longue indulgence à m'écouter! et je vous le donne de grand coeur!

Qui sommes-nous ?

Pourquoi devons-nous rester ce que nous sommes?— Comment resterons-nous ce que nous sommes ?

(Suite et fin)

Vous l'avez entendu, mesdames et messieurs, pour assurer leur survivance, nos ancêtres se sont groupés, ils ont serré leurs rangs, ils ont présenté un front uni à tous les empiètements.

Nous reconnaissons-nous dans cette **volonté tenace** qu'ils avaient de vivre, et d'y réussir en unissant leurs efforts désintéressés pour en faire ce funus triplex, ce bien triple, dont parlent nos Saints Livres, et qu'ils déclarent invincible?

Nous reconnaissons-nous dans cette **unité** de plan et d'action, dont la trame apparait à travers les trois siècles de notre histoire, et qui ralliait toutes les énergies, en dépit des allégeances politiques ou des intérêts mesquins, qui malheureusement aujourd'hui lancent le frère contre son frère dans des luttes fratricides, dont le plus clair bénéfice échoit à ceux qui n'ont aucun intérêt à notre survivance? Hélas! il faut bien le dire, l'effort national a manqué de coalition, parce qu'il n'a pas été compris tout d'abord, et parce qu'il ne l'est pas encore même aujourd'hui.

Il y a quelques années, nos compatriotes de l'Alberta à la suite de leurs frères d'Ontario et du Manitoba, ont conçu et réalisé le projet d'une Association, dont le but précisément serait de grouper toutes les forces vives de notre nationalité, de centraliser tout l'effort des nôtres sur un point unique, à savoir, "l'union des Franco-Albertains pour la conservation de leur langue, de leurs traditions nationales, de leurs moeurs et de leurs coutumes particulières, et d'assurer leur survivance comme entité catholique et française."

Avouez, mesdames et messieurs, qu'on ne saurait mieux dire et en si peu de mots!

L'A.C.F.A. n'est donc pas une arme offensive entre les mains des Canadiens français, même de ceux que l'on soupçonnerait d'être ultra-patriotes, **mais une arme défensive, et si le mot** ne jurait pas, je dirais, une **arme pacifique!**

Elle n'a pas, que je sache, de pensée de derrière la tête, et elle ne lutte pas visière baissée, mais au grand jour; et si elle brandit une épée, c'est celle de la justice, dont la loi est écrite dans l'Evangile sous la dictée même du Christ, et dont la formule absolument claire et souverainement raisonnable tient dans ces mots: "Ne pas faire aux autres ce que l'on voudrait pas que les autres nous fissent à nous-mêmes!"

Donc, mesdames et messieurs, l'A.C.F.A. existe! Que dis-je? . . Non seulement elle existe, mais elle vit, elle agit!

Son action, le R. P. Routhier vient de la faire passer sous vos yeux; il vous l'a fait toucher du doigt, avec cette clarté et cette précision, qu'il sait mettre dans tout ce qu'il dit et dans tout ce qu'il fait.

Cependant, mesdames et messieurs, peut-on dire que son action est aussi étendue et aussi vigoureuse qu'elle devrait l'être pour réaliser son idéal?

Je me suis laissé dire qu'elle ne rencontre pas partout l'accueil, la sympathie, et surtout la coopération qu'elle mérite!

A quoi cela tient-il? Il serait probablement assez difficile de démarquer les responsabilités.

Aussi, il m'a paru plus sage de ne pas le tenter, et de me contenter de jalonner le terrain sur lequel doit s'exercer l'effort commun, et d'indiquer discrètement la place que chacun de nous doit y occuper pour faire oeuvre utile.

Que chacun de nous ait un rôle à jouer, et des devoirs à remplir, dans le drame de notre survivance, ici comme ailleurs, cela va de soi, à moins que l'on soit de ceux qui ne prétendent pas à l'honneur d'être les gardiens de leurs frères! Mais, en toute justice, il faut s'empresser d'ajouter que ceux-là ne sauraient être que de rares exceptions.

Donc, nous sommes d'accord qu'il y a quelque chose à faire, et que c'est à chacun de nous de le faire, dans sa sphère respective. Reste donc à dire dans quelle sphère chacun doit agir, et dans quelle mesure, il peut concourir ainsi à l'effort commun.

Comme les états de vie, les sphères sont multiples.

Commençons, si vous le voulez, par la famille, et mettons en scène nos parents Canadiens français!

Quel rôle ont-ils à remplir dans leur famille?

Leur rôle, comme leur devoir, tient dans ces deux mots, il me semble: "Se convaincre tout d'abord eux-mêmes qu'il faut garder à leur foyer une physionomie française, puis ne reculer devant aucun sacrifice pour y réussir."

A première vue, ce rôle semble assez facile, mais, dans le concret, et dans la pratique, il est difficile d'exécution, s'il faut en croire les plaintes de ceux qui se déclarent impuissants à le remplir convenablement!

Ces plaintes elles-mêmes, malgré leurs variantes, pourraient peut-être se résumer à celle-ci: "Comment fermer hermétiquement à l'influence anglaise nos foyers français, quand elle nous envahit malgré nous par la radio, par les journaux, et même par nos enfants?"

En effet, c'est bien là le mal; mais grâce à Dieu, il n'est pas sans remède, et le remède est à la portée de la main.

Passe pour la radio, qui n'a pas pour mission de sauver notre race, ni même d'élever son idéal intellectuel ou religieux! Au surplus, il se fait dans ce domaine un travail sérieux, qui ne peut manquer de porter des fruits!

Mais, l'envahissement de l'influence anglaise par le journal, n'en sommes-nous pas les premiers responsables? Si nous sommes avides de nouvelles, et qui pourrait nous en faire un crime, n'y a-t-il donc que les journaux anglais et protestants qui puissent nous en donner? . . . N'avons-nous pas aussi notre journal à nous, et catholique au surplus, qui est en mesure de nous mettre en contact assez immédiat avec le monde, pour que nous puissions en suivre les agissements et en constater les progrès, dans le domaine de la science, de la finance, et même de la saine politique? Faut-il donc que nous sachions en plus tout ce qui se passe dans le monde interlope de la politique, et dans les bas-fonds de la société, pour être postés, comme on dit, et pour être à la page? La Survivance, sans être commercialisée, aurait bien le droit, il semble, de s'appeler un journal à nouvelles, et elle aurait l'immense avantage d'immuniser votre foyer, dans une certaine mesure du moins, contre le microbe de l'anglicisation, ou disons, si vous le voulez, du snobisme anglo-saxon!

Faut-il maintenant faire le procès de vos enfants?

Faut-il les tenir responsables de l'anglification de vos foyers? Je m'en garderai bien! Outre que ce serait leur faire injure sans les entendre, ce serait du même coup leur faire trop d'honneur!

Oui, trop d'honneur assurément, car enfin, sont-ils donc les maitres à vos foyers? Est-ce bien à eux à y créer une mentalité? Sont-ils d'âge à imposer leurs volontés et à faire mentir le sang de la race qui coule dans vos veines et dans les leurs? Est-ce à eux qu'incombe le devoir de conserver le dépôt de la langue et de la foi, ou n'est-ce pas plutôt à vous de le leur transmettre dans son intégrité primitive?

Allons donc! Ils viennent à peine de sortir des langes; ils ont commencé à fréquenter l'école; ils ont une teinte d'anglais, qu'ils ont prise soit à la classe, soit sur la rue, soit. . . un peu partout! Et cette langue, pour la plupart du temps, qui est un mauvais argot anglo-saxon, aurait droit de cité dans vos foyers, sans coup férir, et sans même soulever une protestation? Encore une fois, allons donc!

Que vos enfants apprennent l'anglais, soit; nous l'avons appris aussi dans notre enfance; qu'ils l'apprennent plus vite et mieux que nous, en raison de l'ambiance et des programmes d'études qu'on leur impose, soit encore; mais qu'il soit impossible en fonction de tout cela de les amener à se servir du français à la maison, soit dans leurs rapports entr'eux, soit surtout lorsqu'ils s'adressent à leurs parents, cela n'est pas aussi clair, ni aussi justifiable.

Mais, dira-t-on peut-être, qu'est-ce que ça peut donc tant faire que les enfants parlent le français ou l'anglais à la maison?

Cela fait que l'enfant, c'est l'homme et la femme de demain, et que notre survivance est assez problématique si le blé qui lève est anglo-saxon de langue et de mentalité.

Mais, enfin, l'atmosphère de l'école est anglaise et l'enseignement en est tout imprégné!

A qui la faute? Au gouvernement? Il ne m'échappe pas que les gouvernements, dans les provinces à majorité anglaise, n'ont pas l'habitude de donner un traitement de faveur aux minorités françaises et catholiques; mais sont-ils les seuls responsables? Sont-ils même les premiers responsables de l'insuffisance de l'enseignement du français?

N'a-t-il pas été prouvé déjà, et avec quelle compétence, vous le savez, lors du dernier congrès de l'A.C.F.A., tenu ici en juillet dernier, que nous aurions tort de mettre notre salut seulement sur le dos du gouvernement, et que notre position, sans être ce qu'elle pourrait être, ne serait tout de même pas si mauvaise au point de vue français, si seulement nous savions tirer un parti avantageux de la latitude que l'autorité laisse aux commissions scolaires, ce qui en somme signifie, aux parents, puisque ce sont eux qui font et défont les commissaires!

N'attendez pas de moi, mesdames et messieurs, que j'essaie même de souligner le devoir des commissaires, non plus que celui des instituteurs et des institutrices, quant à la question du français dans l'école. Je n'ai ni le temps, ni la compétence pour le faire; mais vous me pardonnerez de dire en passant qu'il y a là un problème gros de conséquences, et qui appelle une étude approfondie et judicieuse, car si l'école est le prolongement naturel de la famille, il semble bien que c'est

(Suite page 6)

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Comme quoi tous les ânes ne sont pas à l'écurie

Nous recevons de Québec la communication suivante. Elle vaut la peine d'être rendue publique.

* * *

Québec, 2 avril 1934.

Cher M. le rédacteur,

Voici une communication que je serais heureux de voir insérée dans votre vaillant journal.

Elle apporte une preuve de plus que tous les ânes ne sont pas à l'écurie dans notre beau pays du Canada. En voici un qui a élu domicile à la Chambre des Communes; il est vrai que la crèche en vaut la peine.

Mais jugez vous-même:

Après avoir prononcé à la Législature de Québec le magnifique discours que l'on sait sur les loteries, l'hon. Athanase David en avait fait parvenir le texte original et la traduction anglaise aux députés à la Chambre des Communes, car l'Assemblée législative a voté une résolution pour demander au Parlement fédéral de permettre à notre province d'organiser une loterie pour fins d'éducation et de charité.

Au nombre des députés de M. Bennett se trouve le major Walter Davy Cowan, député de Long Lake, en Saskatchewan. C'est le chef reconnu du Ku Klux Klan dans l'Ouest, de sorte qu'il ne faudra pas s'étonner de l'étrange accusé de réception qu'il a fait parvenir à l'hon. Athanase David. Mais on prendra plaisir à lire la fière réponse du secrétaire de la province, de même que la lettre qu'il a envoyée à M. Bennett à la suite de cet incident.

* * *

M. Cowan à M. David

House of Commons
Canada

Ottawa, March 22, 1934.

The Honorable Athanase David,
Secretary, Province of Quebec,
Quebec, P.Q.

My dear Sir,

I have just received your booklet, evidently dealing with lotteries.

Glancing through it, I notice that it is all writtten in French. The people of Western Canada are much too busy to waste any of their time on more than one language, and nobody out there can read the French language, and have not the slighiest intention of learning it.

I am therefore, returning the booklet to you, in the hope that you may be able to use it somewhere in the remote district of Quebec.

Yours very truly,

(Signé) W. D. COWAN.

* * *

Voici la traduction de cette lettre:
Mon cher monsieur,

Je viens de recevoir votre brochure, qui traite évidemment des loteries.

En y jetant un regard, je m'aperçois qu'elle est toute écrite en français. La population de l'Ouest du Canada est bien trop occupée pour perdre même un peu de son temps à étudier plus d'une langue, et personne dans l'Ouest ne peut lire le français et n'a la moindre intention de l'apprendre.

Je vous retourne donc la brochure, dans l'espoir que vous pourrez l'utiliser quelque part dans la région éloignée de Québec.

Très sincèrement vôtre,

(Signé) W. D. Cowan.

* * *

M. David à M. Cowan

Et maintenant, voici la réponse de l'hon. M. David:

Québec, le 28 mars 1934.

Monsieur,

Je reçois votre très bonne lettre du 22 mars. Je trouve très extraordinaire que la brochure que vous avez reçue, et qui était bilingue, ne vous ait pas intéressé.

Il semble presqu'impossible que vous y ayiez jeté un regard, comme vous dites, sans constater qu'une partie contenait les discours originaux et l'autre la traduction de ces discours. Voilà la façon dont nous agissons dans la province de Québec. Nous avons le grand avantage d'être capables, après avoir parlé en français, de traduire en anglais. Vous admettrez que c'est là un actif considérable.

Vous prétendez que "la population de l'Ouest du Canada est trop occupée pour perdre même un peu de son temps à étudier plus d'une langue. Pauvre vous! Savez-vous que les personnes les plus instruites du monde connaissent au moins deux langues soit l'allemand et le français, l'anglais et le français, le russe, le français et l'anglais, ou quelques autres. Mais pour cela, il faut qu'elles soient de bonne éducation!

Votre lettre est l'une des pires que j'ai reçues au cours de ma carrière officielle et, prenez-en ma parole, je ne juge pas de l'Ouest par votre lettre! Ce serait déplorable et pitoyable.

Je suis sous l'impression que vous avez écrit cette lettre pour des raisons politiques; autrement je ne la comprendrais pas, si mauvaise qu'elle soit. Puis-je dire que plusieurs hommes, beaucoup plus forts, beaucoup plus influents et même plus intelligents que vous—ceci est facile à comprendre—ont essayé au cours des dernières 150 années à s'élever contre le français, mais tous leurs efforts ont été vains. Nous ne sommes pas de cette sorte qui plie quand il est nécessaire de se tenir debout. Vous prétendez que vous êtes très occupés dans l'Ouest, tellement occupés que vous n'avez pas le temps d'apprendre le français. Je remercie Dieu que dans la province de Québec, nous ayions un peu de temps dont nous pouvons disposer pour apprendre l'anglais et le parler mieux que vous ne le faites. Ceci est pour vous une source de force qu'un jour vous nous envierez.

En passant, puis-je vous demander depuis combien de temps vous etres au Canada? Votre réponse jetterait peut-être quelque lumière sur votre lettre du 22 parce que je ne puis comprendre comment un homme de l'Ouest, sachant ce que l'Est a fait pour le sauver, pourrait parler de la façon dont vous le faites.

Pourquoi ne pas regarder la minorité du Canada comme nous considérons la minorité anglaise dans la province de Québec? Nous avons une grande admiration pour les Anglais. Nous nous occupons très peu de savoir s'ils sont catholiques ou protestants, bien que nous soyions très soumis à notre propre Eglise; mais nous croyons, étant ici depuis trois cents ans, nous Canadiens de descendance française, que nous avons quelques droits. Ce qui suit pourra vous surprendre: jamais, dans nos relations, nous ne partons de ce point de vue qu'il y a des Anglais et des Français dans la province de Québec. Nous essayons, toujours, de nous souvenir que nous sommes au-dessus de tout et contre tout, Canadiens!

Votre lettre équivaut à prouver que, dans l'Ouest, votre façon de juger est très loin de la raison. Dans la province de Québec, nous connaissons deux langues et, par cela, nous sommes supérieurs à vous et nous sommes fiers de cette supériorité. Nous croyons tellement en elle que, dans nos écoles, les deux langues sont enseignées à nos bambins.

Je ne sais pas si vous avez jamais entendu parler d'un discours fait par Lloyd George à Liverpool. C'était en 1916 ou 1917, quand il fut appelé à se rendre à Liverpool pour mettre fin à une grève qui régnait chez les travailleurs. Il y avait là certains interrupteurs et leur intention était d'empêcher Lloyd George de s'expliquer. A un certain moment vint une voix de la galerie, disant: "Parlez-nous de votre père, de la petite voiture et de l'âne!" Lloyd George répondit: "Mon père est au ciel et vous ne le verrez plus jamais; la petite voiture, je l'ai à la maison et elle n'est pas à vendre. Quant à l'âne, je serais resté sous l'impression qu'il était mort depuis longtemps si vous n'aviez pas parlé!

Sincèrement vôtre,

(Signé) **Athanase David**
Secrétaire de la province

* * *

M. David à M. Bennett

A la suite de cet échange de lettres, l'hon. M. David a écrit ce qui suit à M. Bennett:

Québec, le 29 mars 1934.

Au très honorable R.-B. Bennett,
premier ministre du Canada,
Ottawa, Ont.

Mon cher M. Bennett,

J'inclus copie d'une lettre que j'ai reçue d'un de vos partisans. Voulez-vous, s'il vous plait, vous souvenir que, dans la brochure que je vous ai fait tenir, comme dans celle que je lui ai fait tenir, les discours étaient dans les deux langues. Ils furent prononcés en français, mais, par courtoisie, furent traduits en anglais.

M. Cowan pense que l'Ouest canadien n'a pas de temps à perdre pour étudier le français. Prenez-en ma parole, nous ne désirons pas que le français soit décrété obligatoire dans l'Ouest du Canada. Connaitre les deux langues est une supériorité des Canadiens français de notre province. N'avons-nous pas droit à un peu plus de courtoisie que cette lettre n'en apporte?

Sincèrement vôtre,

(Signé) Athanase David,
Secrétaire de la province.

* * *

Cher M. le rédacteur,

Je savais bien que dans le dictionnaire le mot Cowan était voisin de Coward, mais je crois que pour la première fois, dans toute l'histoire de ma famille, ces deux mots sont synonymes.

Permettez-moi de penser que ce député de l'Ouest si occupé n'a pas encore eu le temps d'apprendre qu'il y a dans les prairies 125,000 Canadiens français dont la langue maternelle, le glorieux verbe de France, est jalousement conservée au foyer et enseignée dans les écoles partout où la chose est possible. Vraiment ce M. Cowan fait autant de bruit mais parle beaucoup moins intelligemment que le fameux âne du défunt Balaam.

Pour l'acquit de ma conscience, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre bien humble serviteur,

Jos. Vachon dit Cowan.

—oOo—

Les victimes ne sont belles qu'à la condition de s'immoler dans la joie.
—P. Didon.

Un petit mathématicien

Petit Pierre a cinq ans. Depuis deux mois, déjà, il va en classe. Un soir, en arrivant, il va trouver son grand frère et, d'une voix importante: "Tu sais, Adrien, je sais additionner. Pose-moi des chiffres, je vais te montrer comment on fait."

Le grand frère complaisant pose: 15 et 10. . . et lui présente le crayon.

Pierrot jette un regard sur la feuille; mais le problème est, sans doute, trop facile pour lui. Prenant aussitôt un petit air dédaigneux:

"Tu te trompes, dit-il, une addition, c'est long; çà c'est une "soustractée".

NOUVELLES D'EDMONTON

Les anciens élèves du Collège des Jésuites

Il y aura réunion de l'exécutif jeudi soir au collège, pour régler certaines activités d'ici à la fin de l'année. Avez-vous des suggestions?

Le club de joueurs de quilles "Alumni", formé par un groupe d'Anciens, a failli gagner le premier prix; il est arrivé second par une malchance. L. Forest nous est revenu tout découragé; il avait commencé par bien jouer, mais il dit que contrairement aux autres, il en perd en jouant.

Nous avons entrevu Paul Taillefer. Ayez confiance, mes amis, il n'a pas l'air malheureux du tout depuis son mariage, et même il est décidé de reprendre son étude de piano. Vous voyez que l'harmonie va régner dans la famille.

Dimanche dernier, séance des Anciens à Legal. Ils ont été reçus royalement par M. le curé et ensuite chez Léon Riopel. Un bon groupe: les joueurs et quelques Anciens d'Edmonton se sont réunis chez ce dernier après la séance pour un goûter. Ils repartaient tard dans la nuit pour retourner à Edmonton, bien décidés de ne jamais manquer une chance d'aller revoir le bon monde de Legal. Les joueurs ont été applaudis beaucoup, peut-être plus qu'à Edmonton. Tahiti annonce à ses auditeurs qu'elle fait toujours des progrès dans la langue française, et qu'elle a réussi à gagner son foulard jaune. Maintenant l'aura-t-elle? C'est autre chose.

Le secrétaire.

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

CONFERENCE DU R. P. J. SCHELPE, S.J.

Présidence d'honneur de M. l'abbé Clovis Beauregard, de Calgary

"HITLER"

La séance du 11 avril hausse le ton. Le R. P. J. Schelpe, S.J., est le conférencier. Le président d'honneur est M. l'abbé Clovis Beauregard, curé de la paroisse canadienne-française à Calgary. Le R. P. recteur, le P. préfet, et presque tout le personnel du collège sont venus nous encourager par leur présence.

Notre président, Pierre Côté, présente le distingué visiteur aux membres du cercle et souhaite la bienvenue à tous les Pères. Et la routine de la séance commence: lecture des minutes, remarques du secrétaire et la chronique de notre ami Marcel Chevalier.

L'improvisation de Jacques Vettorel portait sur ce sujet: "Comment le père de famille doit-il garder le français à la maison?" Il répond que le père doit donner l'exemple à la maison, encourager la lecture française par le journal, la revue française. Ses enfants devraient prendre part aux organisations canadiennes-françaises de la paroisse. L'improvisation égaya la séance par la vivacité de la présentation, la solidité des arguments et l'humour de l'orateur.

Et l'on vit Hitler!

Pendant trois quarts d'heure, le P. Schelpe fut notre professeur, un professeur d'énergie. Hitler jeune: un bourreau de travail.

Hitler au gouvernement: une volonté de fer tenace qui veut faire de l'Allemagne une race et une race forte qui prendra sa revanche. "Voilà, conclut le Père, un modèle de convaincu. Pour nous, les petits Canadiens, voilà ce qu'il faut, des hommes qui s'imposent et qui donnent à leur race canadienne-française la place qu'elle doit occuper au pays. Applaudissements prolongés.

Joffre Déchêne remercie le Père avec délicatesse et M. le curé Beauregard nous livre ses impressions et quelques réflexions. "Je suis heureux, dit-il, de venir à une séance du cercle Grandin de l'A.C.J.C. parce que j'aime la jeunesse. Je suis heureux de l'avoir vue à l'oeuvre ce soir et ce qui me frappe c'est l'ordre, l'aplomb avec lequel vos officiers conduisent une séance. Pour nous, les curés, c'est consolant de voir que des chefs se préparent pour continuer notre oeuvre canadienne-française en Alberta. Vous parliez tout à l'heure des pères de famille. Eh bien! chers acéjistes, je suis père d'une grande famille. Et ce qu'il faut à nos Canadiens c'est une "âme française". Continuez à vous développer au cercle, à vous dégêner devant le public, à vous ouvrir à toutes les questions, afin que plus tard, le curé de votre paroisse puisse trouver en vous un conseiller de jugement droit et un directeur d'oeuvres paroissiales sûr et éclairé".

Le Père modérateur dit un merci tout court mais sincère à M. l'abbé Beauregard pour ses encouragements et ses conseils.

On lève la séance, on récite la prière.

M.-J. Ménard, secrétaire.

—oOo—

Le carnaval des Nations

Il a eu lieu cette semaine, lundi et mardi

Le carnaval annuel des Nations s'est tenu lundi et mardi à la salle Tivoli. Plusieurs pays y étaient représentés par de remarquables exhibits, sauf vraiment ceux du Canada qui étaient d'un goût plutôt douteux. Le pavillon qui attirait le plus les regards était celui de la Chine. On pouvait y voir des tissus d'une beauté fort remarquable. La Pologne, l'Allemagne, l'Ukraine, l'Ecosse, l'Irlande, l'Angleterre avaient aussi chacun leur pavillon où se trouvaient étalés des exhibits variés.

Nous avons eu aussi l'avantage d'admirer avec beaucoup d'intérêt une nouvelle création de Mlle Clémentine Poitras, laquelle représentait une magnifique scène d'une "cuisine canadienne-française". Une fois de plus, Mlle Poitras a révélé son talent de profonde observatrice et ses qualités incontestables d'habileté. Son travail a été fort admiré par les nombreux visiteurs au carnaval qui ne lui ont pas ménagé leurs sincères félicitations. A celles-ci, nous sommes très heureux de joindre les nôtres.

Visiteur.

Petites Notes

M. Duncan McLean, gérant de la division du Crédit Foncier franco-canadien à Edmonton, est décédé dans un hôpital de la ville, le 15 avril.

* * *

MM. Réal et Paul LaFrance de Wainwright ont visité leur soeur Annette gravement malade à l'hôpital Général.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche dernier nous avions le R. P. Calais, O. M.I., de Delmas, Saskatchewan, pour la messe de 8 h. 30. La grand'messe de 11 h. fut chantée par le R. P. G. Forcade, O.M.I.

De passage. Le R. P. Calais, O.M.I., de Delmas, a passé ici, revenant d'Athabasca, où il a assisté aux fêtes jubilaires du R. P. Desmarais, O.M.I.

MORINVILLE

M. Alfred Meunier a acheté dernièrement la terre de Dame Daoust, sur le grand chemin. Ceci fait une demi-section à notre agent de gare et quand il jugera à propos de laisser sa position actuelle, la charrue sera là qui l'attendra.

Notre député local doit retourner à Edmonton en ce 16ème jour d'avril pour y terminer la session. Il a été impossible de le faire samedi dernier et nos législateurs ont dû rester en place pour cette semaine. A même que la session semble tirer sur la fin, des questions brûlantes surgissent les unes après les autres et la clôture est retardée d'un jour à l'autre.

Nos enfants du couvent ont donné dimanche dernier, dans la soirée, une magnifique séance. Il s'agissait de célébrer la fête du pasteur et l'on a voulu faire les choses royalement. Le drame joué à cette occasion était des plus touchants et plus d'une paupière s'est mouillée au cours de la soirée. C'est dire que le tout fut rendu avec beaucoup de grâce et de succès. Une vingtaine de prêtres avaient répondu à l'invitation et les paroissiens remplissaient la salle. Le tout fut si bien réussi que plusieurs ne purent s'empêcher d'exprimer le désir de célébrer plus souvent la fête du pasteur de Morinville.

Les amicalistes voulurent, pour l'occasion, se joindre aux enfants du couvent et de l'école Thibault et elles offrirent au héros de la soirée un magnifique voile de ciboire. C'était le travail de quelques membres de l'association et certes ces membres savent travailler de l'aiguille et du pinceau!

Dimanche prochain, ce sera la soirée de nos syndics, de nos chantres et de nos acteurs. Déjà l'on élabore tout un programme pour l'occasion et nul doute personne ne manquera à l'appel.

L'on doit fêter cette semaine le 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Turgeon. Les amis s'organisent pour l'occasion et les jubilaires méritent certainement cette démonstration d'amitié. Depuis toujours ils sont une famille modèle dans la paroisse et une belle couronne d'enfants fait leur orgueil et leur joie.

M. Joseph Heppler conduisait mardi dernier Mlle Mary Juckmes aux pieds des autels, puis ils partaient pour les pays inconnus ne devant rentrer au logis que dans quelques semaines. Nous présentons nos meilleurs voeux à cet heureux couple que tout le monde admire et estime sincèrement.

Que nos "bachelors" endurcis ne désespèrent pas! Un jour ou l'autre ils rencontreront la compagne de leur vie et ils diront adieu au célibat.

—Corr.

BROSSEAU-DUVERNAY

En effet nos plus chaleureuses félicitations sont dues aux organisateurs et organisatrices de notre dernière partie de cartes tenue à la salle paroissiale dimanche soir, le 15 avril. Tel qu'ils nous l'avaient promis elle fut un succès des plus complets.

Les présents étaient si jolis, la gaité si charmante, le programme si artistique, le goûter si délicat, les recettes si satisfaisantes, que nous leur tendons volontairement la palme pour nous avoir donné la plus agréable, la plus charmante, la plus joyeuse soirée de l'hiver. En effet, on peut dire "la fin a couronné l'oeuvre".

Les noms suivants furent les heureux gagnants et gagnantes des différents prix.

Prix des femmes: Mme Jos. Théroux; prix des hommes: M. Wilfrid DesRosiers. Mlle M. Johnson et M. Jos. Théroux gagnèrent les prix de consolation. Mme A. Grez gagna une magnifique chaise berceuse.

Nous ne pouvons nous empêcher de mentionner les noms de M. Brunelle, M. Gratton, M. Rioux, M. M. Ouellettes, M. Vincent, M. Lapierre, qui nous donnèrent tant de divertissements par leurs chansons et récitations comiques après la soirée, qui se prolongea jusqu'à une heure très avancée. M. le curé en termes choisis remercia bien sincèrement les bons paroissiens de Brosseau et Duvernay pour l'esprit de dévouement et de coopération qu'ils avaient manifesté tout l'hiver dans l'organisation de ces soirées amicales. Il remarqua que le but de ces soirées n'était pas financier mais plutôt le plus sûr moyen de conserver nos belles traditions canadiennes et notre gaieté française.

Enfin, après que la salle eut retenti du chant "O Canada" tout le monde se dispersa regrettant que nos belles soirées familières soient terminées et qu'il faille se dire au revoir à l'hiver prochain.—Corr.

AVIS

Faute d'espace, nous ne pouvons insérer dans le présent numéro tous les courriers que nous avons reçus nombreux cette semaine. Nous nous excusons auprès de nos dévoués correspondants. A moins d'avis contraire ces courriers seront publiés dans le prochain numéro.—Le rédacteur.

VIMY

Une bonne assistance s'était rassemblée dimanche soir dans la salle de M. Omer Roux pour une partie de cartes, organisée par le club de sport junior. M. Wilfrid Provençal, gérant du club, présidait et ce n'est pas trop dire qu'il s'est acquitté de cette charge avec honneur. On a joué sept parties. Les prix des dames furent gagnés par: 1er prix, Mlle Marie Paule Bernard; 2ème prix, Mme François Landry; prix de consolation, Mlle Eva Parent. Messieurs: 1er prix, M. Elie Sabourin; 2ème prix, M. Rodolphe Gouin; prix de consolation, M. Benoit Gagné.

On procéda ensuite à vendre à la manière italienne des gâteaux gracieusement offerts au profit du club par Mme Joseph Provençal, Mlles Gisèle Gouin et Germaine Bilodeau. Les heureux gagnants furent MM. Arthur L'Heureux. et Philippe Bilodeau.

Par la voix de la Survivance, les membres du club remercient tous ceux qui sont venus les encourager.

M. Ferdinand Nadon a déménagé la semaine dernière en ville mais restera néanmoins au service des gens de Vimy comme horloger et bijoutier.

M. Arthur Comeau fait encan aujourd'hui. M. Jacques Leclair, de Legal, est le commissaire priseur.

Une partie de surprise était faite à M. et Mme Trefflé Lachance, pionniers de la place dimanche soir. Parmi ceux présents on remarquait: M. et Mme J. B. Pelletier, M. et Mme Jos. Dussault, M. et Mme Uldéric L'Abbé, M. et Mme Albert Lachance, M. et Mme Jeffrey Piché, Mlle Verrette et M. et Mme Albéric Landry. Vers les petites heures du matin tous s'en allaient bien satisfaits de cette agréable soirée.

Vendredi dans l'après-midi, la distribution des prix pour le français a eu lieu dans l'école de Clover Valley à sept milles au nord-ouest d'ici. M. Rosaire Fortier, secrétaire de la commission, lut les noms des enfants et le nombre de leurs points pour recevoir le prix de la main de M. le curé. Un congé fut accordé à tous les enfants. Un mot d'appréciation à Mlle Blanche Landry pour son zèle à montrer à une vingtaine d'enfants leur langue maternelle n'est pas déplacé.

Félicitation à M. et Mme Louis McDonald à l'occasion de l'arrivée d'une fille.

A été recommandé aux prières, dimanche au prône: M. Jean Morasse, oncle de MM. Edouard et William Morasse de cette paroisse, mort à St-Albert, à l'âge de 91 ans. R.I.P.

—oOo—

Le petit Jésus pleure

"Cesse donc, disait maman au petit Paul, cesse donc de faire le méchant, tu sais bien que le petit Jésus pleure".

"On ne dit pas le petit Jésus pleure, répliqua le béné tout fier de sa trouvaille, on dit: le petit Jésus crie".

Session provinciale

(Suite de la page 1)

te pour cent du capital de la banque centrale soit souscrit par le gouvernement du Canada et que cinquante pour cent des actions soit détenu par le ministre des finances au nom du parlement du Canada. Cet amendement suggérait aussi que le gouverneur général en conseil nomme la majorité des directeurs de la banque et qu'à la demande d'une province, la banque centrale agisse comme banquiers pour cette province.

Taux de fret réduits

D'après la teneur d'une résolution adoptée par la législature, le gouvernement demandera aux chemins de fer une diminution des taux de transport par fret du grain autre que le blé, de l'Alberta dans l'Est pour au moins une période d'un an. Le gouvernement a aussi reçu le pouvoir d'agir de façon à faire rajuster immédiatement les taux de fret sur toutes les sortes de grain, de fleur, expédiées en Colombie canadienne. Cette même résolution demande au gouvernement fédéral d'accorder un boni raisonnable à tout grain autre que le blé récolté en 1934 sur jachère d'été. L'adoption de cette résolution place l'Alberta sur le même pied que les autres provinces de l'Ouest en encourageant la production du grain autre que le blé.

La loi de l'impôt sur le revenu

Le gouvernement a rejeté les demandes de haussement des exemptions dans la nouvelle loi de l'impôt sur le revenu. Il a cependant biffé l'ancienne taxe d'enregistrement de $3.00. A part ce changement, la loi reste la même.

La réduction du prix des permis d'automobiles

La législature a rejeté la résolution de M. H. J. Montgomery à l'effet de réduire le prix des permis d'automobiles à $5.00. Par contre, la Chambre a adopté, par un vote de 35 à 16, un amendement proposé par M. Brownlee à la résolution Montgomery. D'après cet amendement, le gouvernement s'efforcera de trouver, pendant l'année, jusqu'à quel taux il pourrait réduire le prix des permis tout en considérant aussi un haussement raisonnablement de la taxe sur la gazoline, afin d'effectuer des changements, si changements il y a, le 1er janvier 1935.

Loi retirée du feuilleton

A la demande de l'hon. George Hoadley, ministre de la santé, la Chambre a consenti à l'unanimité à biffer du feuilleton de la Chambre la nouvelle loi concernant le mariage. Cette loi avait été considérée par plusieurs autorités médicales de la province comme "futile" et "prématurée". Elles demandèrent au gouvernement de la retirer et de ne la présenter que l'année prochaine. Comme on le sait, en vertu de cette loi, toute personne des deux sexes désireuse de contracter mariage devait se munir auparavant d'un certificat de santé prouvant qu'elle n'était pas atteinte de maladie vénérienne.

Le poste de lieutenant-gouverneur disparaîtrait

La législature provinciale a adopté une résolution demandant l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur à l'expiration du terme de l'hon. W. L. Walsh au mois de mai 1936. La résolution proposée par Donald Cameron, député fermier, secondée par Donald MacLeod, député fermier, a été adoptée par un vote de 29 à 20. Cette résolution demande aussi au gouvernement de s'enquérir de la transformation possible de la maison du gouverneur en un sanatorium pour les tuberculeux.

Prorogation de la session

La prorogation de la quatrième session de la *septième législature* fut faite par S. H. W. L. Walsh, lieutenant-gouverneur, à 5 h. p.m., lundi. La session qui vient de se terminer, a duré environ 10 semaines. C'est une des plus longues depuis ces dernières années. On y a adopté 76 lois. Quelques minutes avant la prorogation de la Chambre, l'hon. G. Hoadley, ministre de l'agriculture, a reçu des félicitations de la part des députés pour son vingt-cinquième anniversaire comme membre de la Chambre.

SAINTE-LINA

Lundi 2 avril avait lieu le mariage de Mlle Diana Thérien de cette paroisse avec M. A. Durocher de Normandeau.

Le R. P. Dion bénissait le mariage et une jolie messe fut chantée pour l'occasion. A la sortie de l'église, une pluie de confetti attendait les mariés et des portraits furent posés de presque toutes les personnes présentes. Le diner chez M. Chas Thérien, père de la mariée, réunissait plusieurs parents et amis et un plus grand nombre encore pour le souper. La soirée, donnée à la salle, se continua jusqu'aux petites heures et toutes les personnes présentes emporteront de cette journée le meilleur souvenir.

Les derniers grands vents que nous avons sèchent les chemins si bien que les autos roulent un peu partout.

Parmi les étrangers de dimanche à la messe on remarquait M. et Mme Beauchamp et famille de Bonnyville, qui rendaient visite à M. et Mme T. Taylor, avant de partir pour Rhode Island, E.U.—Corr.

Petites annonces

Avis de décès, funérailles, mariages, fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux, de faillites, etc., etc.
TELEPHONE 24702

— TARIF —

Petites Annonces.—12 mots pour 25c pour une insertion; 2c pour chaque mot additionnel. Six insertions pour le prix de cinq. Strictement payable d'avance.

Lorsque non payé d'avance, une charge de 10c extra pour chaque insertion sera faite pour couvrir les dépenses de tenue de livres.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations: annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, le titre y compris. Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de ventes à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc., etc.: 10c la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $3.00; 3 mois, $7.00; 6 mois, $12.00; un an, $20.00.

A vendre

Occasion. Fusil Remington, à répétition automatique, calibre 12, en excellente condition. Prix $25.00. S'adresser à Boite F., La Survivance, Edmonton. (24)

Emploi demandé

Jeune homme de 19 ans demande ouvrage quelconque. S'adresser à boite J. C. C., La Survivance. (24)